



Hochfelden

Schaffhouse-sur-Zorn



DÉCEMBRE 2021



Sommaire

Mots des maires	3 - 4
Commune	5 - 21
Com Com Pays de la Zorn	22 - 23
Arche	24 - 25
Relais petite enfance	25
École maternelle	26 - 27
École élémentaire	27
RPI «Les Cigognes de la Zorn»	28
AAPPMA	29
Comité des fêtes	30
Harmonie / Archipel numérique	31
Souvenir français / UNACITA	32
FC Zornthal	33
Amicale Sapeurs Pompiers	34

JSP	35
TAH	36 - 37
La Hochfeldoise	38
Bibliothèque municipale	38 - 39
Caritas	39
Paroisse protestante	40
Paroisse catholique	41
Amis de la maison de retraite	42
Une rose, un espoir	43
Tennis Club du Pays de la Zorn	44
Zorn TT	45
HDH	46 - 47
Gym Loisirs / Club Bien-être	47
Natation	48
Judo	49
ASH	50
FC Schaffhouse	51
Informations	52 - 55

Directeur de la publication : Georges PFISTER, maire. **Réalisation :** La commission Communication dirigée par l'adjointe au Maire Carine DURR et les membres de la commission Michèle Garcia, Philippe Dettling, Laurence Vollmar, Christophe Lutz, Jean Luc Enger, Cécile Braun, Philippe Ulrich, Muriel Hadi, Sandrine Laugel, Thomas Gillig, Stéphanie Schneider, Océane Welker, Corinne VALENTIN.

Nous remercions chaleureusement tous les photographes et personnes ayant contribué à la réalisation de notre bulletin d'informations. Conception, photogravure, impression : Imprimerie CATHAL Tél. 03 88 02 20 20 - Dépôt légal décembre 2021.



Mesdames, Messieurs,
Chères Hochfeldoises, chers Hochfeldois,

L'année 2021, comme l'année 2020, s'est déroulée dans des circonstances très particulières, la crise sanitaire ayant bouleversé nos habitudes et nos modes de vie.

Malgré cela en lisant les pages de ce bulletin vous constaterez que nos associations acteurs fondamentaux de notre vie locale ont su maintenir grâce à l'engagement constant de ses bénévoles le contact avec leurs membres et notre jeunesse tout en respectant les règles sanitaires. 970 jeunes du territoire du pays de la Zorn sont membres des associations de notre commune. Avec un financement communal.

Dans ce contexte sanitaire plus que contraignant il me faut saluer l'action de mes conseillers municipaux. Acteurs de la démocratie locale, ils ont assumé leurs fonctions multiples dont la plus importante est de représenter tous les citoyens et répondre à leurs besoins sans favoriser aucun intérêt personnel ou particulier

Une rose un espoir: Une rose contre un don au profit de la lutte contre le cancer. Le président Daniel GILLIG, ses motards, ses bénévoles et sponsors ont pu remettre un chèque de 68.289 € à la ligue 67 contre le cancer grâce à la générosité des habitants du pays de la Zorn et environs. Ce montant se rajoute à la somme de 141.160 € versée ces 5 dernières années.

Amitié, Solidarité, Générosité sont des valeurs partagées dans ce pays de la Zorn.

1939-1945: Notre histoire locale est profondément marquée par le vécu de nos familles durant ces années de guerre. Ce mardi 23 novembre 2021 lors d'une cérémonie militaire nous avons commémoré la libération de notre commune le 23 novembre 1944 par les troupes de la deuxième Division Blindée du Général Leclerc en rappelant entre autres les valeurs de ce régiment toujours d'actualité «Audace - Panache - Foi».

Pour ce temps de l'Avent et de Noël, avec mes conseillers municipaux et les services communaux, je vous souhaite de pouvoir profiter pleinement de ce moment magique pour partager des instants inoubliables avec vos proches.

Joyeuses Fêtes de Noël
Toujours à votre écoute
Le maire Georges PFISTER





MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Mesdames, Messieurs,

Voilà plus d'un an que le nouveau conseil municipal est en place. Cette période a été marquée par le confinement pendant lequel le travail et les rencontres étaient limités.

Malgré toutes les contraintes sanitaires, nous avons pris les mesures nécessaires pour pouvoir continuer à vous servir dans les meilleures conditions possibles: répondre à vos demandes, soutenir nos associations sportives et culturelles pour leur permettre de franchir dans les meilleures conditions possibles cette période délicate.

La crise sanitaire étant loin d'être résolue, nous resterons vigilants, et nous devons nous adapter pendant un certain temps encore aux mesures qui nous seront imposées.

Nous avons mis à profit cette année, pour remettre en état une partie de la rue du Flachslanden, et permis la finition des trottoirs rue du Griesweg et changé le battant d'une cloche de notre église Saint Sébastien. Au foyer, la sonorisation a été améliorée, vous avez pu le constater lors des représentations du théâtre alsacien. Celles-ci ont été organisées par le Football Club de Schaffhouse et je les félicite pour leurs représentations de la pièce « Komme doch heim Tüsche ».

J'ai eu le privilège d'accompagner l'équipe chargée du contrôle des poubelles jaunes, ce qui m'a permis de constater avec satisfaction que dans l'ensemble les consignes de tri étaient bien respectées. Point important: dans nos déchèteries, les produits contenant du mercure tels que les thermomètres, les baromètres, les polystyrènes, sont à déposer à part dans des conteneurs prévus à cet effet.

Pour rappel, pour toutes modifications ou travaux à entreprendre sur les propriétés et les habitations (clôtures, murs, fenêtres, ravalement de façade ...), une autorisation de demande de travaux est à établir préalablement. Au cas où des renseignements complémentaires au niveau de l'urbanisation vous sont nécessaires, nos services de la mairie de Hochfelden restent à votre disposition.

Il est bon et agréable de voir que les bonnes habitudes, tels que l'entretien et le fleurissement de notre patrimoine restent la fierté de notre village et je vous remercie de votre participation.

Le repas des seniors sera à nouveau remplacé par un « bon cadeau » comme l'année dernière. La situation sanitaire du moment nous oblige encore à être vigilants.

Monsieur le Maire, les adjoints et toute l'équipe du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année. Que s'ouvrent des horizons meilleurs, que la santé, la joie, la paix et la prospérité vous accompagnent tout au long de l'année 2022.

**La maire déléguée de Schaffhouse-sur-Zorn
Cécile BRAUN**



Chiffres clés budget primitif 2021

RÉSULTAT FINANCIER

	DÉPENSES	RECETTES
Fonds de roulement au 01/01/2021 (Trésorerie disponible)		2 451 036 €
Excédent courant de fonctionnement de l'exercice <i>Trésorerie disponible après encaissement et décaissement des opérations courantes de l'exercice 2021</i>		728 012 €
Dépenses d'équipement	2 484 421 €	
Remboursement des emprunts	303 185 €	
Subventions		262 610 €
Remboursement Tva et Taxes diverses		309 600 €
Fonds de roulement au 31/12/2021 (Trésorerie disponible en fin d'exercice)		963 652 €

FISCALITÉ

1) 80 % des contribuables ont bénéficié fin 2020 de la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. De ce fait 1108 foyers fiscaux vont économiser un montant annuel moyen de 570 €. Fin 2023 après exonération de tous les contribuables, les 351 foyers restant vont économiser un montant annuel moyen de taxe de 1032 €.

L'économie moyenne sera de 681 € pour les 1459 foyers payant la taxe d'habitation sur les résidences principales

2) Le conseil municipal de Hochfelden a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Notons que selon une enquête de l'association des maires de France, 36 % des communes vont augmenter les taxes Foncières de 2 % à 3 % en 2021.

3) Nos investissements (réfections de route, écoles, périscolaire, rénovation de bâtiments communaux) seront importants sur les 4 prochaines années.

Il nous faudra faire le bon choix entre augmentation de la fiscalité et l'endettement.

ENDETTEMENT

Les territorialités, comme toute entreprise, s'appuient sur des ratios financiers afin d'analyser leurs capacités financières, difficultés ou potentialités.

La capacité de désendettement consistant à répondre à la question « Si demain il nous faut rembourser nos emprunts (dette en capital) combien d'années de résultat faudra-t-il mobiliser » est un indicateur de solvabilité très utilisé.

Exercice	Epargne brute	Dette en capital	Nombres d'années
2014	1 031 586	1 769 191	1,72
2015	1 251 190	1 926 566	1,54
2016	1 130 064	2 696 157	2,39
2017	1 106 491	2 455 896	2,22
2018	1 091 857	2 344 949	2,15
2019	1 109 712	4 440 472	4,00
2020	1 145 921	4 137 375	3,61

Le nombre d'années ne doit pas être supérieur à 12 années.

La situation financière est à considérer comme équilibrée jusqu'à 8 années.

Georges PFISTER, maire



COMMUNE

Circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur la route départementale RD 421 dans la traversée de la commune de Hochfelden

Constat fait en 1992 et toujours d'actualité :

La Route Départementale 421 (RD 421) reliant Brumath à Saverne connaît depuis plusieurs années une augmentation constante de son trafic de transit, et en particulier de son trafic poids lourds qui se traduit par un impact fort sur la tranquillité et sécurité des communes traversées à savoir Mommenheim, Schwindratzheim, Hochfelden, Wilwisheim et Dettwiller déjà fortement impactées par un trafic de desserte très dynamique.



En conséquence dès 1993, la commune de Hochfelden, comme les communes concernées, a pris un arrêté municipal d'interdiction de la circulation des véhicules dont le poids dépassait 6 tonnes.

Arrêtés Préfectoraux et communaux

Compte-tenu du non-respect de ces interdictions, le Préfet a pris le 17 octobre 2006 un arrêté interdisant, sauf exceptions, la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur la RD 421 dans les traversées des communes de Mommenheim, Schwindratzheim, Hochfelden, Wilwisheim et Dettwiller.

L'interdiction de circulation n'est pas applicable pour les communes de SCHWINDRATZHEIM-HOCHFELDEN-WILWISHEIM et DETTWILLER aux véhicules effectuant des opérations de desserte locale définie comme ayant un point d'origine ou de destination à l'intérieur d'une «zone P» définie comme suit :

STEINBOURG, ERNOLSHEIM-IÈS-SAVERNE, DOSENHEIM-SUR-ZINSEL, NEUWILLER-IÈS-SAVERNE, WEITERSWILLER, SPARSBACH, WINGEN-SUR-MODER, WIMMENAU, REIPERTSWILLER, LICHTENBERG, OFFWILLER, UHRWILLER, ENGWILLER, MIETESHEIM, BITSCHHOFFEN, UBERACH, NIEDERMODERN, DAUENDORF, UHLWILLER, OHLUNGEN, WINTERSHOUSE, BATZENDORF, WAHLENHEIM, BERNOLSHEIM, KRAUTWILLER, DONNENHEIM, BILWISHEIM, OLWISHEIM, BERSTETT, PFETTISHEIM, BEHLENHEIM, OFFENHEIM, STUTZHEIM, HURDIGHEIM, QUATZENHEIM, FESSENHEIM-LE-BAS, NORDHEIM, HOHENGOEFT, ZEHNACKER, JETTERSWILLER, REUTENBOURG, LOCHWILLER, SCHWENHEIM, FURCHHAUSEN et WALDOLWISHEIM

Contrôle du trafic par la gendarmerie de Hochfelden en date du 07 octobre 2021

- Durée des contrôles : 3 heures
- Nombres de camions contrôlés : 45
- Nombre de camions en infraction : 5 (11 %)
- Nombre de camions pour livraisons à Hochfelden : 24 (53 %)
- Nombre de camions dans le cadre du périmètre P : 16 (36 %)

Constat :

Pas de possibilités de limiter les exceptions définies dans l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2006. Seule action possible : Faire confiance à la gendarmerie de Hochfelden pour des contrôles occasionnels des poids lourds de plus de 7,5 tonnes.

Georges PFISTER, maire

Quelques projets de la mandature 2020-2026

AMÉNAGEMENT ET CRÉATION DE VOIRIES

HT 2.954.955,00 €

Aménagement de la chaussée - Eclairage public - Téléphone et autres réseaux câblés

Après avoir réalisé les 2 premières tranches de rénovation et création de voirie pour un montant HT de près de 4.000.000€, il nous faut réhabiliter les rues suivantes: Victor Hugo- Rue du Collège- Allée CDT Durr - Montée de l'ail - Chemin de la Forêt - Rue Racine- Rue Voltaire - Rue Pompidou - Rue du Maréchal Joffre - Réfection des passages piétons.



Ce montant ne comprend pas les travaux d'eau potable et d'assainissement pris en charge par le SDEA et le SICTEU.

PARKING PLACE DE LA LIBÉRATION

HT 330.000,00 €

L'aménagement consiste à créer un parking sécurisé et fonctionnel avec les caractéristiques suivantes :



- 20 places de stationnements dans une enceinte sécurisée gérée par un terminal d'entrée et de sortie couplé avec des barrières automatiques.
- Création d'une place de stationnement PMR à l'extérieur du parking sécurisé (accès direct sans paiement).
- Réalisation de trottoirs aux normes PMR.
- Végétalisation mesurée avec la création de 4 zones d'espaces verts et la plantation d'arbres pour ombrager les places.
- Infiltration des eaux pluviales par des pavés drainants sur les places de parking.
- Parking sous vidéo surveillance.

CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

HT 82.579,75 €

Suite à la construction du dojo, de la salle de danse et du parc pour enfants aux abords du complexe sportif, le city-park et le skate-park ont dû être démontés.

En remplacement, la commission associative propose la réalisation d'un nouveau terrain multisports implanté près des terrains de football. Cette réalisation permettra tous types de jeux de ballons en extérieur sur un terrain avec revêtement synthétique: basket-handball - football.

Cet équipement sera complété par la pose de plusieurs bancs autour du terrain.

Validation du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2021 pour réalisation en 2022.





COMMUNE

CRÉATION D'UN GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

HT 15 199 471,00 €



Fait marquant de l'étude de programmation confiée à MP CONSEIL spécialiste des marchés publics de construction.

INTRODUCTION

La commune de Hochfelden est en développement dynamique dans un contexte territorial changeant. Une étude complète du groupe scolaire actuel a mis en avant la complexité du projet de modifier les locaux existants pour répondre aux besoins actuels les contraintes étant trop importantes.

Après réflexion, la commune souhaite délocaliser le groupe scolaire à la sortie de la commune en direction de Wilshausen.

LOCALISATION

Le groupe scolaire se composera de l'école maternelle, de l'école primaire et d'un périscolaire commun sur un terrain en bordure de la route départementale qui traverse la commune se trouvant à proximité du complexe sportif, piscine et autres équipements sportifs existants ou à venir.

BESOINS FONCTIONNELS

- Construction de 6 classes de maternelle
- Construction de 12 classes école élémentaire
- Construction d'un périscolaire maternel de 100 places
- Construction d'un périscolaire élémentaire pour 150 places

COUT PREVISIONNEL DU PROJET AVANT SUBVENTION

Achat de terrains	1.646.486,00 €
Travaux de construction	10.337.760,00 €
Travaux d'aménagements extérieurs	743.550,00 €
Divers équipements	356.000,00 €
Honoraires	2.115.675,00 €
	15.199.471,00 €

FINANCEMENT COMMUNAL

100 % du coût des achats de terrains et des travaux d'aménagements extérieurs.

50 % du coût des travaux de construction et des honoraires

FINANCEMENT INTERCOMMUNAL

50 % du coût des travaux de construction et des honoraires

CRÉATION D'UNE AIRE DE FITNESS

HT 56 150,00 €

Cette aire de fitness, installée en face du cimetière (Parc du millénium), permettra à la population une utilisation « libre-service » et sera composée de quatre zones différentes :

- Stretching étirements - 8 agrès.
- Musculation - 10 agrès
- Cardio - 4 agrès
- Street work out - un bloc complet d'agrès

Tous ces agrès vont permettre de faire plus d'une soixantaine d'exercices différents.





RESTAURATION CHAPELLE SAINT WENDELIN

La chapelle ST WENDELIN construite en 1435, avec des transformations en 1717 et 1732 est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 19 février 1982.

Propriété de la Commune de Hochfelden, les derniers travaux réalisés datent de 1981 (mention des monuments historiques).



L'atelier d'architecture HAIBACH Arnold, missionné par la Commune de Hochfelden pour un audit sur les restaurations urgentes à entreprendre émet les conclusions suivantes en date du 25 mars 2015: « Des réparations pourraient être entreprises pour remplacer les tuiles cassées, remplacer les lattes affaissées et refaire le scellement des faitières. Il serait cependant préférable d'engager une opération de rénovation de la couverture. »

La municipalité a choisi le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de Développement du Bas-Rhin « CAUE » pour une mission d'assistant à maîtrise d'œuvre consistant en une aide technique et financière.

Objectif: restauration extérieure et intérieure ainsi que des abords de la chapelle St Wendelin.

Georges PFISTER, maire

Projet de lotissement - Rue du 23 Novembre à Hochfelden



CONSTRUCTEUR M.U.C. HABITAT 20 route de Strasbourg 67031 HOCHFELDEN 03 88 90 32 72	MAITRE D'OUVRAGE Faillabilité	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE 67230 HOCHFELDEN	NOIA Le constructeur assume toute responsabilité en cas de modification des plans. Le présent plan est valable pour le prix inscrit lors de l'attribution des lots. Les sites sont à valider par les services, tous autres en option et à approuver au constructeur.	BOSSER PASA SUDRISSE 01 & 02 NOM 1 DESIGNATEUR YP
DATE 03/09/2021	Plan de situation & Plan de masse		ÉCHELLE 1:400	

- Un lieu de vie pour tous.
- En accord avec le développement durable
- Un environnement parfaitement sécurisé

Soit un total de 30 logements.

- 9 appartements de 2 à 4 pièces
- 13 maisons individuelles
- 4 bâtiments « le duo »

Georges PFISTER, maire



Création d'un terrain multisports et d'une aire de fitness

Suite à la construction du dojo, de la salle de danse et du parc pour enfants aux abords du complexe sportif, le city parc et le skate parc ont dû être démontés. Le skate parc n'était plus aux normes, le city parc devait lui être remonté à un endroit plus approprié.

Depuis 2015, nos jeunes ne disposent plus d'espace extérieur pour pratiquer du sport, se rencontrer et échanger.

Suite à une forte demande à travers divers réseaux, courriers, facebook, pétitions de la part de plusieurs groupes de jeunes, les candidats aux élections municipales ont inscrit un projet de ce type dans leur programme. D'autant qu'il est constant que des rassemblements ont lieu à des endroits inappropriés de la ville et que nos jeunes doivent actuellement quitter la commune pour accéder à des espaces similaires. Il est primordial pour ceux qui ne disposent pas de moyens de locomotion propre (vélo, mobylette, ...) de pouvoir accéder à une structure sur notre commune et ainsi de pouvoir s'y rendre à pied.

Par ailleurs, la crise sanitaire nous a appris l'importance d'avoir des espaces extérieurs de rencontre, d'activité sportive.

Ces espaces (city, parcours sportifs) ont aussi une utilité pour les tous jeunes, leurs parents, nos associations qui peuvent également profiter de ces équipements. Ces lieux constituent des espaces intergénérationnels nécessaires au bien vivre ensemble.

La demande continue et est récurrente, le conseil municipal travaille sur ce point depuis de nombreuses années, le lieu a été trouvé.

Ces projets sont éligibles aux subventions dédiées aux infrastructures sportives, les dossiers sont en cours.

Les économies liées aux subventions escomptées nous permettent de réaliser ces deux projets, avec du matériel entièrement neuf.



Michèle GARCIA, adjointe

Projet de construction de la nouvelle école de Hochfelden et de son périscolaire

L'acquisition des terrains situés le long de la route départementale menant à Wilshausen est en cours, afin de pouvoir mener à bien le projet de construction de notre nouvelle école.

Le conseil municipal a délibéré en avril et en septembre pour permettre l'achat par la commune de quatre terrains privés, le terrain appartenant à la Fondation de l'Œuvre Notre Dame est en cours d'acquisition et devrait être effectif en fin d'année. La dernière parcelle a nécessité le travail d'un généalogiste pour retrouver ses 32 héritiers. Le notaire chargé du dossier est en pourparler avec ceux-ci pour l'achat du terrain.

Lorsque l'ensemble des terrains sera en la possession de la commune, le cabinet MP conseil qui a effectué le métrage du groupe scolaire déterminera la meilleure place de l'école sur le terrain et la Communauté de Communes pourra alors lancer le concours d'architecte.

Laurence VOLLMAR, adjointe

Lotissement les hirondelles 2

... ou ce que l'on ne soupçonne pas !

Les travaux ont débuté par une première partie de terrassement opérée par l'entreprise Wicker.



Les entreprises procèdent actuellement à la mise sous terre de toutes les conduites que l'on ne soupçonnera même plus une fois la dernière couche d'enrobé posée.

Un tour de chantier, en photo, nous permet de mieux appréhender la masse de travail faite lors de la création d'un lotissement comme lors des rénovations de voirie. L'enfouissement, hors alimentation électrique des habitations (ES), est exactement du même niveau lors des deux chantiers.

Il s'agit d'enfouir et de raccorder :

- L'eau potable
- Les conduites d'eaux usées
- Les conduites d'eaux claires, de ruissellement ...
- Les fourreaux « télécom » pour la fibre
- L'alimentation électrique de l'éclairage public
- L'alimentation électrique des habitations et du transformateur.
- Les alimentations gaz...

Tous ces travaux nous permettant d'avoir accès à toutes les facilités techniques, les quelques photos jointes vous donneront une idée plus précise.

Philippe DETTLING, adjoint



Télécoms, gaz et électricité avec filets avertisseurs de couleur



Raccordement Gaz



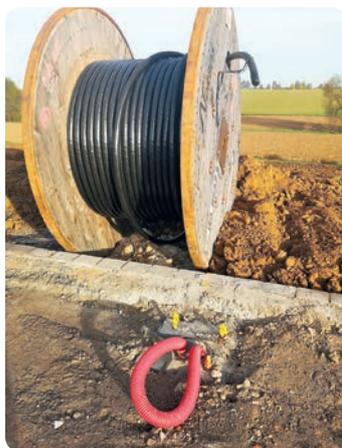
Travaux de voiries en cours



Chambre « télécom »



Tubes d'alimentation électrique



Alimentation éclairage public et rouleau de câble



Tubes de Gaz, télécom et électricité





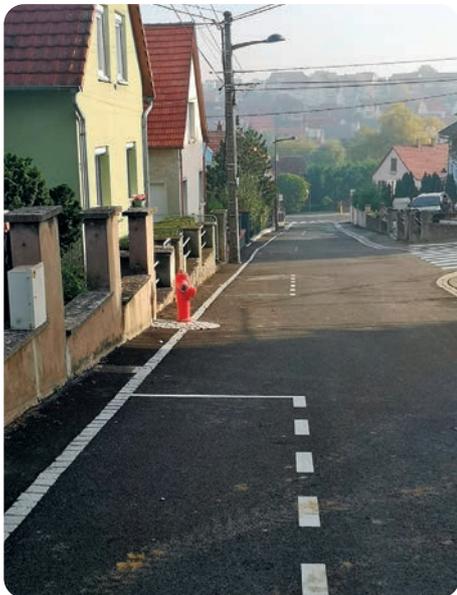
Travaux de voiries

Quand, doucement, les dernières touches sont apportées aux rues Pasteur, Briand et Schweitzer (marquage au sol, panneaux, plaques podotactiles...), les premiers coups de pelle sont donnés du côté des rues Victor Hugo et du Collège. Les travaux continuent.

Rues Pasteur, Aristide Briand, Dr Schweitzer, Foyer et place Stehlin

Le traçage au sol et les panneaux des rues permettent :

- Une meilleure sécurité, une facilité pour les Personnes à Mobilité Réduite par la mise en place des passages piétons et des plaques podotactiles avec accès à des trottoirs aux dimensions PMR.
- Un stationnement règlementé par la mise en place de cases de stationnement qui évitera les bouchons créés par le stationnement anarchique.
- Une circulation fluidifiée si les règles sont respectées.



Traçage des cases de stationnement rue Pasteur



Rue du collège tranchée SDEA



Parking Cdt Durr

Rues Victor Hugo et du Collège

Côté collège, les premiers travaux, les raccordements d'eau potable par le SDEA sont quasiment terminés.

Le SICTEU va enchaîner par le tubage des conduites d'eaux usées pour donner suite aux remarques émises lors de la réunion avec les riverains et donner une nouvelle jeunesse à ces conduites.

Les entreprises qui s'acquitteront de la suite des travaux ont été choisies par la commission d'appel d'offre et s'occuperont :

- De la mise en souterrain des câbles télécoms (fibre comprise)
- De la mise en souterrain des alimentations de l'éclairage public (parking Cdt Durr inclus)
- Du passage en leds de l'éclairage public
- De la remise en état de la voirie

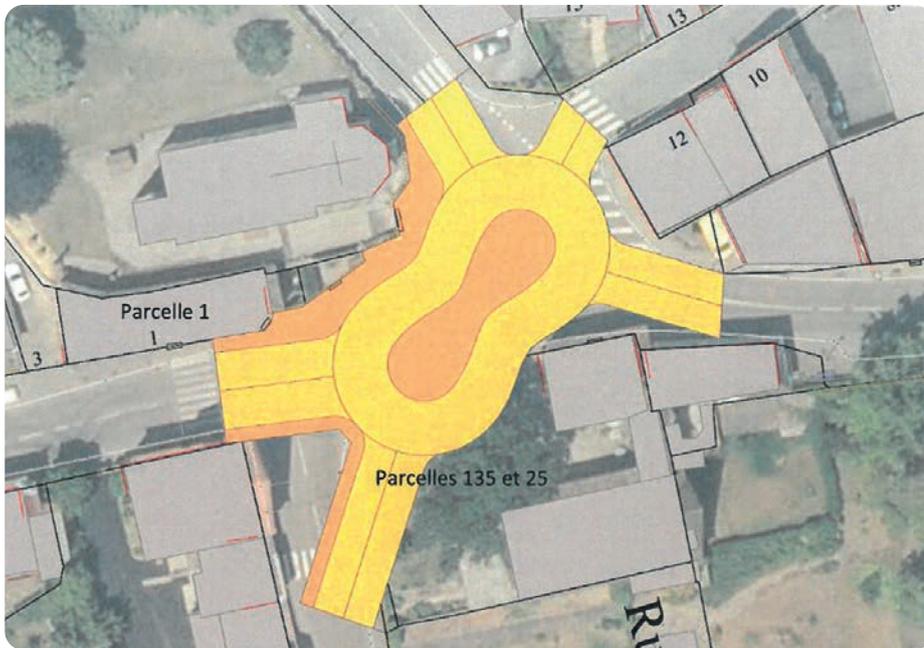
Philippe DETTLING, adjoint



Urbanisme et circulation

La crise Covid a retardé nombre de projets, dont celui de la modification des priorités.

La priorité à droite sera mise en place au centre bourg courant premier semestre 2022, les rues débouchant sur les départementales le seront ultérieurement. Pour ces dernières, la procédure de validation est plus longue.



Un essai de résolution du « problème croisement Saint Wendelin » sera lancé début 2022 à la suite d'une étude de la société VIALIS spécialiste en ce domaine.

Deux solutions émergeaient de cette étude et de la consultation avec les spécialistes de la CEA, un rond-point ovoïde ou un système à feux tricolores.

Le rond-point nécessite des achats de terrain et une restructuration complète de la chaussée. Cela peut être la solution en cas d'échec du « test feux tricolores ».

La société VIALIS nous propose un test du système à feux tricolores pendant plusieurs mois.

Les équipements seront en location pendant cette période.

Suite à cet essai, nous analyserons les retours et, selon les conclusions, les décisions seront prises.

Une autre problématique remontée par nos concitoyens est la vitesse de déplacement anormale de certains véhicules dans nos rues.



Nous allons nous doter d'un radar pédagogique mobile que nous placerons dans les rues signalées.

Cet équipement nous permet d'analyser les déplacements dans les rues tout en signalant aux automobilistes leur vitesse.

Une fois les résultats analysés nous prendrons les décisions qui s'imposent.

Philippe DETTLING, adjoint



Petit rappel des règles d'urbanisme

La commune de HOCHFELDEN est accompagnée des services de l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour le respect des règles d'urbanisme selon le PLUi. A cet effet, tous les dossiers sont instruits par les services de l'ATIP.

Il est de plus en plus fréquent de constater que des modifications sont faites sur les constructions sans aucune déclaration préalable.

Nous rappelons aux riverains que tous travaux réalisés sur leur propriété nécessitent une autorisation préalable de la Mairie.

Il est ainsi demandé à chacun de déposer une demande en Mairie mentionnant la nature des travaux, avec des photos de la situation actuelle, et un descriptif précis du projet. Le service de l'urbanisme étudiera le dossier et informera le demandeur de la suite donnée. En cas de refus, l'intéressé aura connaissance du motif, et pourra éventuellement apporter les modifications, afin d'obtenir un accord.

Voici une liste non exhaustive des travaux concernés par la déclaration préalable :

- Le ravalement de façades
- Une fixation de bloc chauffage/climatisation sur façade
- Le changement de tuiles
- La création de places de parking,
- Le remplacement des fenêtres, des volets
- La construction d'un mur ou clôture, ainsi que leur démolition
- La construction d'une véranda, d'un carport, d'un cabanon, d'un abri de jardin, d'un garage ...
- La création d'une terrasse, d'une pergola,
- La construction d'une piscine
- Le changement de destination d'une construction
-

Les formulaires sont disponibles en téléchargement sur service-public.fr

Suite au dépôt de permis de construire ou de permis d'aménager, dès le début des travaux, il y a lieu de déposer le formulaire d'ouverture de chantier en 3 exemplaires en Mairie.

De même, dès l'achèvement des travaux, il conviendra de déposer le formulaire attestant l'achèvement des travaux en 3 exemplaires en Mairie.

Nombre d'exemplaires à déposer en mairie :

Les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme doivent être déposés en mairie en 2 exemplaires.

La mairie conserve un exemplaire et un autre est transmis à la Sous-Préfecture, à la fin de l'instruction du dossier pour le contrôle de légalité.

Si votre projet se situe en périmètre protégé des monuments historiques, vous devez joindre 1 exemplaire supplémentaire.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, pour répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, toutes les communes seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les documents d'urbanisme. Grâce à la dématérialisation vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Délais de l'administration pour répondre à un dossier

A partir de la date de dépôt et sous réserve que votre dossier soit complet, les délais d'instruction sont les suivants :

Déclaration préalable :	1 mois hors ABF / 2 mois secteur ABF
Permis de construire maison individuelle :	2 mois hors ABF / 3 mois secteur ABF
Permis de démolir :	2 mois hors ABF / 3 mois secteur ABF
Permis d'aménager et autres permis :	3 mois hors ABF / 4 mois secteur ABF

Affichage

Dès qu'une autorisation d'urbanisme est accordée, une information aux tiers est obligatoire par le biais d'un panneau placé sur le terrain, visible du domaine public, et affiché pendant toute la durée des travaux. Les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme pendant 2 mois à partir de la date de dépôt du panneau.



Départ de Mme Horny, directrice de l'école élémentaire

Mme Horny nous a annoncé début juillet sa mutation à Schiltigheim pour la rentrée 2021.



Afin de la remercier des 10 années passées à la direction de notre école, nous avons organisé en son honneur un moment convivial le 12 octobre en présence de ses anciennes collègues, de membres du conseil municipal et des agents de la commune (Atsem, agents extérieurs, d'entretien et administratifs).

Lors de son discours, elle a pu remercier la commune pour la réactivité de ses équipes tant pour les problèmes d'entretien et de maintenance que pour les budgets. Elle a également relaté quelques anecdotes des années passées à Hochfelden et nous a présenté son nouveau poste

dans une école de 21 classes en réseau d'éducation prioritaire qui représente pour elle une belle opportunité et un grand challenge avec un public et un fonctionnement très différent de celui de notre école de ville en milieu rural.



Nous lui souhaitons une belle continuité dans ce nouveau challenge et savons que l'école restera en de bonnes mains, puisque c'est Mme Isabelle Peltier Lemarchand qui assurera l'intérim pour cette année scolaire.

Laurence VOLLMAR, adjointe

Actualités du CCAS et de la Commune

Nous sommes toujours actifs surtout en cette fin d'année



- Tout au long de l'année, nous sommes aux côtés de nos concitoyens pour les grands anniversaires, leurs noces d'or, d'argent. Au mois d'octobre, ce sont les 2 centennaires de la Commune Mme Comino et Mme Denny qui ont été honorées.



- Tout récemment, nous nous sommes engagés au côté de l'Association LA HOCHFELDOISE et de nombreux partenaires locaux pour les soutenir dans l'organisation de leur manifestation prévue le 16 octobre 2022.

- Les 26 et 27 novembre, nous étions partenaire de la Banque Alimentaire pour sa traditionnelle collecte nationale; nous avons assuré la partie logistique et certains membres du conseil municipal et du CCAS ont assuré des permanences dans les supermarchés de Hochfelden

- Fin novembre, nous avons choyé nos quelques 620 seniors de plus de 70 ans de Hochfelden et Schaffhouse en leur offrant un bon cadeau de 35€ à utiliser chez les commerçants locaux n'étant toujours pas en mesure d'organiser un banquet des seniors dans de bonnes conditions sanitaires.

- Le 14 décembre, nous offrons une après-midi récréative avec goûter et animation musicale à tous les pensionnaires de l'EHPAD et de l'U.V.P.

- Un nouvel atelier à destination de nos seniors est mis en place sur cette fin d'année, il démarre le 25 novembre et se poursuivra jusqu'au 16 décembre et a pour thème « Plaisir, Sécurité et Sérénité Au Volant ». Dans un esprit convivial et ludique, il sera l'occasion de partager les expériences, de réviser les principales règles de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant.



Carine DURR, adjointe



CÉRÉMONIE DU 23 NOVEMBRE

Dans le cadre du 80^e anniversaire du serment de Koufra du 19 au 23 novembre 2021, 14 communes dont la nôtre et 6 associations D'ALSACE-MOSELLE ont rendu un hommage particulier, avec la fondation du Maréchal Leclerc de Hautecloque, à la 2^e Division Blindée.



Le sous-groupelement du lieutenant-colonel Rouvillois était en effet chargé d'ouvrir l'itinéraire de la 2^e Division Blindée de Langatte à Strasbourg. Une partie de cet itinéraire a été labellisé : « route du sous-groupelement Rouvillois-2e Division Blindée-novembre 1944 ».

A l'initiative de Mme la Maire de Saint Martin de Varreville, commune où se trouve une des plages du débarquement, une borne matérialisant la journée de « libération » de chaque commune a été créée. Hochfelden se trouvant sur cette route une borne a été inaugurée ce 23 novembre 2021, date historique du passage du sous groupelement Rouvillois dans notre commune en 1944. La borne sera installée définitivement au mémorial américain, ainsi que le plaque de rue offerte le même jour par notre député Patrick HETZEL. Sur la borne et la plaque figurent les renseignements sur cette journée de libération. En particulier vous trouverez un QR CODE sur la borne qui vous permettra d'accéder aux détails concernant cette page de l'histoire.



La cérémonie d'inauguration a eu lieu place du marché en présence des instigateurs du projet, le Général Jean Paul Michel, Président de la fondation du maréchal Leclerc, de l'association Pro Patria valeurs de la république, du Souvenir Français, d'un convoi historique. Les invités, Mme la Maire de Saint Martin de

Varreville, la fille du lieutenant-colonel Rouvillois, Mr le député, les nombreux élus présents des différentes collectivités locales et de la commune de Hochfelden, la chorale Sainte Cécile, les deux classes de CM2 et la classe de 3e du collège n'ont pas manqué dans leurs interventions d'émouvoir l'assistance.



Mr Le Maire et les intervenants lors des allocutions ont tous rappelé les valeurs que défendait le Maréchal. Mais c'était aussi l'occasion de revenir sur les événements qui ont marqué Hochfelden le 13 juillet 1941 et le rôle de Mr Robert FLEIG dans la libération de Strasbourg dont la plaque sera apposée sur le mur de l'étude de Me Bechmann, notaire à HOCHFELDEN.

Vous pourrez revivre les moments forts de cette cérémonie lors de la diffusion du reportage qui a été fait et qui sera prochainement disponible. Nous disposons également des paroles du chant de la 2e DB interprété le jour de l'inauguration et de documentation (guide de la 2e DB, affiche souvenir). Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet qui a débuté en septembre 2020, en particulier à nos équipes municipales, extérieurs et intérieures.

Michèle GARCIA, adjointe





COMMUNE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie du 11 novembre marquée par l'émotion et le recueillement pour nos morts en présence des associations patriotiques, des corps des sapeurs-pompiers, des autorités civiles et militaires et de nos musiciens pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire.



Employés saisonniers de la commune de Hochfelden

Depuis de nombreuses années, la commune emploie des jeunes durant la saison estivale pour faire face à l'accroissement momentané des travaux dans le domaine des espaces verts notamment.

En moyenne, depuis 2014, ce sont entre 10 et 12 jeunes qui se relaient entre juin et septembre auprès de nos équipes.



Contrats Emploi Compétences

La Commune de Hochfelden en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace a recruté 2 agents de propreté de la Ville dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

Ce dispositif consiste à recruter des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi sous forme de contrats de droit privé avec une rémunération basée sur le SMIC.

La collectivité, en recrutant des profils de candidats éligibles aux contrats aidés PEC, bénéficie d'une aide financière de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Nos agents sont chargés des missions suivantes :

- Entretien général et propreté de la Ville : collecte des déchets de la collectivité
- Entretien des espaces verts : arrosage, désherbage, taille, tonte
- Fleurissement, plantations, entretien
- Aide logistique aux associations.



Le cimetière

Le point sur la Loi Labbé

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017, soit l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, des promenades, des forêts et des voiries.



Pied de mur fleuri



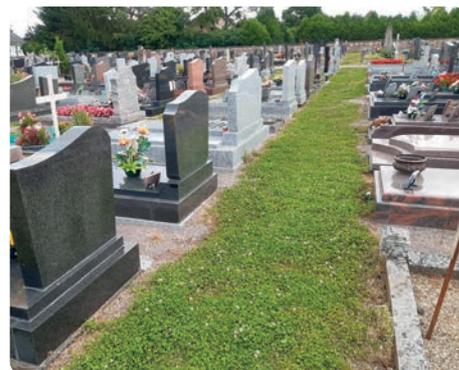
Entre-tombe avec du sédum

Un grand changement, puisque cela engendre une surcharge de travail pour l'entretien de nos espaces verts, parcs, voirie... **A noter que tous les produits phytopharmaceutiques sont visés, hormis les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à « faibles risques » ainsi que les produits d'agriculture biologique.**

Au 1^{er} juillet 2022, la réglementation concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques va se durcir ; les cimetières et les terrains de sport, jusqu'alors épargnés par cette interdiction, seront également concernés.

Toutes les collectivités sont confrontées au même nouveau problème. Comment entretenir les allées des cimetières alors que les herbicides ne seront plus utilisés ?

Soucieuse de son environnement, la municipalité a décidé d'enherber les allées secondaires et entre-tombes du cimetière : une solution alternative pour ne plus recourir aux produits phytosanitaires tout en gardant des coûts de main d'œuvre acceptables.



Côté droit du cimetière avec variété de graminées et du trèfle blanc



COMMUNE

L'enherbement permet de réduire l'entretien à quelques tontes par an et de conserver des allées propres, puisque l'engazonnement occupe la place au sol et empêche l'installation des plantes indésirables. Les premiers essais d'enherbement ont été effectués à l'automne 2020. Les premières et dernières rangées côté gauche du cimetière ont étéensemencées avec un mélange de 5 variétés de graminées et du côté droit d'une variété de graminée et du trèfle blanc. Les entre-tombes inaccessibles avec la tondeuse ont été semées avec des sedums. Les fragments de sedum sont semés manuellement. Ce sont des boutures non racinées prélevées sur des pieds mère sélectionnées en pépinière. Les pieds de mur (du côté gauche et au fond du cimetière) ont été semés d'une variété de fleurs dont 10 annuelles, 8 vivaces et 2 bisannuelles (90%) et de graminées (10%).

Bilan après une année :

L'enherbement du côté gauche n'a pas vraiment été satisfaisant. La présence du trèfle, sa floraison et sa pousse rapide ne répondent pas aux attentes. Par contre, les sedums au niveau des entre-tombes et les fleurs le long des murs ont été appréciés.

Suite à ces résultats, il a été décidé de semer l'ensemble des allées du cimetière avec le mélange utilisé du côté gauche (5 variétés de graminées), de continuer la mise en place de fragments de sedums (de différentes couleurs) dans les entre-tombes, de tondre et de regarnir les pieds de mur avec les mêmes semences de fleurs.

Etant donné qu'il faudrait privilégier le semis d'automne, ces opérations seront, selon les conditions météorologiques, effectuées de suite après la fête de la Toussaint.

Rappel : c'est aux familles d'assurer l'entretien de leur tombe, mais celles-ci sont de plus en plus éloignées et viennent souvent qu'une seule fois par an.

Conseil de jardinier

Limitez-vous à entretenir vos tombes et à enlever les plantes indésirables qui poussent dans les sedums au niveau des entre-tombes. Nous ferons notre possible pour nous occuper du reste. Partout en France, de nombreux engazonnements de cimetières ont déjà fait leurs preuves et montrent les bénéfices économiques, écologiques et esthétiques de la démarche.

- Esthétique : plus de nature, de verdure, de bien-être en ville,
- Economique : entretien réduit à 4 à 6 tontes par an, selon les conditions de sol et de climat,
- Ecologique : l'engazonnement, source de biodiversité, est une alternative aux pesticides et participe à la protection de l'environnement.



Côté gauche avec 5 variétés de graminées

Faire du cimetière un espace vert permet le développement de la flore et de la faune favorisant ainsi l'augmentation de la biodiversité dans un lieu d'ordinaire très minéral.

Informations

Vous trouverez devant certaines tombes des panneaux indiquant une concession échue.

La mairie n'a pas assez de renseignements pour retrouver le propriétaire de ces emplacements ou ses descendants.

Si vous avez des renseignements sur leur identité, nous vous remercions de contacter la mairie pour en faire part.

Cela permettra à nos services de contacter les familles qui souhaitent renoncer à leur concession, afin de pouvoir rétrocéder celles-ci à des personnes intéressées.

Peut-être même que certains apprendront l'existence de la sépulture d'un aïeul éloigné dans notre cimetière et seront heureux de pouvoir l'honorer.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide.



COMMUNE



L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) organisera un recensement de la population de HOCHFELDEN en 2022.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite, etc..) de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

A partir du 20 JANVIER 2022 jusqu'au 19 FEVRIER 2022 des agents recenseurs se rendront à votre domicile.

Vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire. Les agents recenseurs vous remettront un code de connexion pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation.

C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population :

www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats des précédents recensements :

www.insee.fr

Populations légales

	2008	2013	2018
Population municipale	3 195	3 516	4 009
Population comptée à part	28	40	37
Population totale	3 223	3 556	4 046

• Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010).

Les agents recenseurs :



DIEM Bernard



HEINTZ Tania



JACOB Elisabeth



KLEINPETER Cathy



RICHERT Jeannine



SCHALBER Vanessa



SCHMALTZ Denise



COM COM PAYS DE LA ZORN

Maison des Services au Public

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent à la MAISON DU PAYS DE LA ZORN et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

La MAISON DU PAYS DE LA ZORN située 43 route de Strasbourg à HOCHFELDEN, regroupe physiquement de nombreux services de proximité, à savoir :

- la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- le SDEA,
- le Service Médico-Social de la Collectivité européenne d'Alsace,
- le Relais Petite Enfance (RPE),
- l'ABRAPA,
- l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn,
- Le SICTEU

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'EPSAN de Brumath,
- la Mission Locale du Pays de Saverne,
- Un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- Une assistante sociale de la CARSAT,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- CARITAS,
- D'un avocat pour donner des conseils juridiques
- Espace Info Energie.

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et en renforcer la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'Etat, a renforcé l'offre de services par un point d'accès numérique pour :

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Pôle Emploi
- Les sites en Gouv.fr
- La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
- La caisse des retraites (CNAV)
- L'Agirc-Arrco
- Le groupe La Poste
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- Les services du ministère de l'intérieur
- Les services du ministère de la Justice
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Bas-Rhin (CDAD)

Il n'y aura pas de permanence de ces organismes, mais vous serez accueilli par un agent qui est formé pour vous aider à trouver des solutions.

La MAISON DU PAYS DE LA ZORN vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.





Le tri s'intensifie en déchèteries

Collecte du polystyrène expansé (PSE)

En date du 26 août 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place de la collecte séparée du PSE à la déchèterie de BOSSENDORF.

Les habitants du territoire pourront donc déposer le polystyrène expansé blanc et propre (sans plâtre) dans une cage mise en place à cet effet :

- Emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...),
- Chutes de panneaux isolants,
- Caissettes, etc...

Les déchets collectés seront recyclés par KNAUF Industries dans son usine à Schweighouse s/ Moder (ancienne usine Isoibox), qui pourra les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits, tels que des calages industriels ou panneaux d'isolation...

Les déchets de polystyrène sont acceptés à la déchèterie de BOSSENDORF depuis octobre 2021.

D'autres informations sur le PSE sur www.knaufcircular.fr et sur les consignes de tri sur www.smitom.fr

Modalités de reprise

Demandez l'enlèvement de vos sacs de déchets propres de PSE au **0 801 800 085** Service & appel gratuits

LES TYPES DE PSE COLLECTÉS

Knauf Circular collecte les déchets de PSE propres :

- PSE de bâtiment (chutes de panneaux isolants ou de rendebais collés), emballages et cales techniques
- PSE blanc
- PSE de différentes formes, dimensions ou masses volumiques
- Présence tolérée de poussières et de traces de terre

LES TYPES DE PSE REFUSÉS

- Pas de corps étrangers dans les sacs / contenants de collecte
- Pas de carton, plâtre, bois, fibre de bois, bâton/ciment, accessoires métalliques [vis, ...]
- Pas d'outils, débris, colles ou résidus chimiques
- Pas de résidus alimentaires ou de barquettes d'emballage souillées
- Pas de PSE issus de la déconstruction (démolition ou rénovation)
- Pas de plastiques autres que le PSE : polystyrène extrudé, polyéthylène, PVC, polypropylène, autres mousses



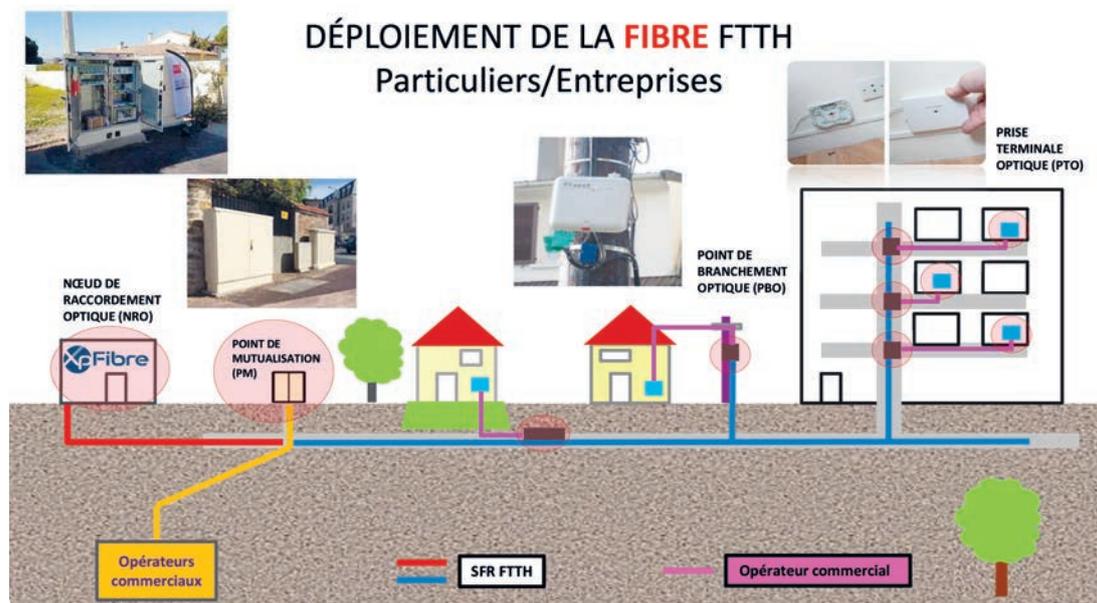
Collecte des thermomètres à mercure

Depuis le mois d'octobre 2021, les thermomètres à mercure peuvent être éliminés à la déchèterie de BOSSENDORF. La procédure à respecter vous sera expliquée par le gardien (Attention, il ne faut surtout pas casser le tube).

Rappel : Les masques, les mouchoirs et les gants sont à jeter en sac dans le bac ordures ménagères.

Information Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Si vous souhaitez connaître l'état d'avancement du déploiement et l'éligibilité de votre logement concernant la fibre, vous pouvez vous connecter au lien suivant : www.sfr-ftth.com





Association propriétaire et gérante du musée du Pays de la Zorn



Image 1



Image 2

Après ces nombreux mois de fermeture, notre musée accueille à nouveau des visiteurs. N'hésitez pas, si vous possédez un « Pass Sanitaire », à prendre rendez-vous pour venir découvrir ce lieu riche d'histoire.

Quelques faits marquants

Image 1 : Fin avril deux élèves de l'Institut Européen du Journalisme de Strasbourg ont réalisé un reportage pour promouvoir les lieux à visiter lors des croisières sur le canal

Image 2: Fin mai Muriel KAISER enregistrait l'émission RUND'UM dans notre musée. Une vingtaine de personnes ont participé à ce reportage qui mettait en avant la réouverture des petits musées.

Image 3: Début juillet l'association des « Auxiliaires des aveugles » a profité d'une visite guidée des bâtiments du centre de Hochfelden et de la découverte du musée.

Image 4: Mi-juillet durant deux week-ends, le musée était ouvert pour l'exposition de tableaux de Valeria Samyn. Lors de ces journées de nombreux visiteurs sont venus admirer et acquérir des œuvres. Les personnalités ont été nombreuses lors de l'inauguration.

Image 5: Début septembre, lors de la journée de la JECPJ * de nombreux visiteurs ont participé à la visite guidée dans les rues de Hochfelden avec comme thème la découverte des lieux habités par les juifs en 1936 et découvert l'exposition de tableaux réalisés par Dorah Husselstein sur les pratiques juives.

Comme chaque année, cette journée nous a permis de retrouver des descendants de familles juives ayant résidé dans la commune et de recueillir des renseignements concernant la communauté.

*Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs

Image 6: En septembre lors de leur visite, les résidents de l'EHPAD Schauenburg ont retrouvé de vieux souvenirs grâce au lieu et à la vue de certains objets.

Les échanges étaient nombreux.



Image 3



Image 4



Image 5



Image 6

Vente de tableaux

Valeria Samyn, qui avait mis gratuitement ses talents d'architecte au service de l'association lors de la réhabilitation de la synagogue en musée, a offert 28 toiles pour soutenir l'action culturelle de l'ARCHE. Si vous souhaitez acheter un tableau vous pouvez contacter l'ARCHE.



Vente de tableaux au profit du musée.
 Dimension 80X80cm
 Peinture à l'huile sur lin brut
 Prix de vente 199€ (estimation 599€)

Projets 2022

Collectionneurs, artistes, créateurs venez profiter de nos locaux pour exposer ou pour organiser d'autres manifestations. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons avec plaisir. Les bénévoles aimant la culture, le patrimoine... sont les bienvenus dans notre équipe.

Pour tout renseignement :

veuillez envoyer un message à archemusee@gmail.com ou téléphoner au 03 88 89 04 52

RELAIS PETITE ENFANCE



Un moment de vie

Autour de la petite enfance, un Relais pour les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile :

S'informer

- Accompagner les parents dans leur démarche d'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile.
- Informer les assistants maternels et les gardes à domicile sur le cadre juridique de leur profession
- Renseigner les candidats à l'agrément

Partager

- Soutenir professionnels et parents dans leur rôle d'éducateur
- Proposer des temps d'échange et de formation

Découvrir

- Animer des ateliers d'éveil à l'attention des familles, des assistants maternels et des gardes à domicile



Atelier découverte du poney

Relais Petite Enfance :

43 route de Strasbourg 67270 HOCHFELDEN
 Tél. 06 76 22 51 94 - mail: rpe.hochfelden@agf67.fr
 Permanence: lundi de 15h à 18h
 et jeudi de 14h à 17h.
 Possibilité de rendez-vous



Eveil sensoriel et musical



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie à Neuwiller

Jeudi 30 septembre, les classes de mesdames Archis, Trimolé et Ponsard se sont rendues à Neuwiller les Saverne, dans le domaine de « La vie en vert ». Le thème de la journée était : la nature par les sens.

Nous avons ramassé des marrons, des feuilles, des samares, de la mousse... Ensuite il fallait trier toutes les trouvailles sur des tapis. Puis dans la boîte à œufs, nous avons réfléchi pour savoir ce qui est dur, mou, lisse, rugueux, piquant... Les yeux cachés, il fallait trouver un arbre, guidé par un camarade, et le toucher, le serrer dans les bras. Nous avons aussi fait un parcours les yeux bandés, en nous aidant d'une corde. Aïe! on a trébuché sur le tronc!

Pour finir, nous avons créé des parfums d'automne : dans un petit récipient, nous avons mis des feuilles, de la mousse, de la terre, et nous avons écrasé le tout avec un bâtonnet. Puis nous avons humé l'odeur. Un bon pique-nique au soleil, une visite du village, et c'était l'heure de revenir à l'école.



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie en forêt de Saverne

Le jeudi 18 octobre, la classe des Petits/moyens de Mme Felden et celle des petits de Mme Vollmar sont allées en autobus dans la forêt de Saverne.

Ils y ont réalisé des activités variées sur le thème de l'automne et des 5 sens : cueillettes d'automne, écoute des bruits de la forêt, parcours les yeux bandés, jeu de toucher « à l'aveugle » des trésors de la forêt, observation à l'aide de loupes ou de longues vues, fabrication de cabanes...

Ce fut une journée riche en souvenirs et en découvertes pour les enfants.



ÉCOLE MATERNELLE



Une semaine goûts et couleurs à l'école maternelle



Toute la semaine du 11 au 15 octobre, les enfants de la classe de maîtresse Céline ont apporté des aliments de la couleur tirée au sort.

Avec Corinne, ils ont touché, observé, senti, lavé, épluché, cuit, coupé et partagé des fruits, des légumes, des fromages, du chocolat et différents pains et gâteaux. Les enfants se sont régalés en mangeant du blanc, du vert, du rouge, du jaune, du noir, du violet, du bleu, du marron, de l'orange... mais ils ne sont pas devenus multicolores !

Les petits de la classe de maîtresse Laurence ont réalisé 2 recettes automnales à base de potiron, l'une sucrée : la tarte au potiron, l'autre salée : la soupe de potiron.

Sucrée ou salée, les deux recettes ont été très appréciées par les enfants.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Escalader des murs pour ensuite soulever des montagnes !

Du 15 au 19 novembre, tous les matins d'école, les CE1 de Mme Fayet et les CE1/CE2 de Mme Peltier-Lemarchand et Mme Ging ont pu découvrir les plaisirs de l'escalade, en toute sécurité.

Encadrés par des animateurs professionnels, ils ont rapidement progressé le long des parois des murs de l'HUECO de Eckbolsheim. Cette activité entre pleinement dans le projet de l'école élémentaire « attention et concentration », puisque chaque écolier doit rester attentif et vigilant pour réussir les défis proposés par les intervenants. En janvier, deux autres classes pourront profiter de cette structure.





RPI « LES CIGOGNES DE LA ZORN »

RENTRÉE

L'école de Schaffhouse accueille cette année 43 élèves :

18 élèves dans la classe de CP-CE1 et 25 élèves dans la classe de CM1-CM2.



NETTOYONS LA NATURE

Vendredi 24 septembre 2021, les élèves de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».



Ils ont ramassé les déchets dans la cour de l'école, à l'aire de jeux et au city.

Malheureusement, le lundi matin, ils ont eu la mauvaise surprise de retrouver des déchets à tous les endroits nettoyés trois jours plus tôt, notamment sous le préau qui n'est pas toujours respecté par ceux qui s'y abritent ...!

CYCLE DE YOGA-MÉDITATION

Durant toute la première période, les élèves des deux classes ont pu bénéficier de séances de yoga et de méditation, avec Hanna, professeur de yoga.

L'objectif de ces séances est de leur apprendre à se concentrer et à être plus paisibles. Un travail particulier a également été mené sur l'acceptation du regard des autres.



SEMAINE DU GOÛT : « VARIONS NOS GOÛTERS »

La semaine du goût s'est déroulée la semaine avant les vacances de la Toussaint. Le thème de cette année était : « Varions nos goûters ». Chaque jour, des goûters de familles alimentaires différentes étaient proposés aux enfants.

Lundi: fruits (pommes, poires, raisins, clémentines, raisins secs) et légumes (concombres, carottes, tomates).

Mardi: féculents (pain et chocolat, céréales de différentes sortes)

Jedi: gâteaux (brownies, madeleines, gâteaux secs)

Vendredi: produits laitiers (lait, yaourts et fromages)

Cette semaine a eu un franc succès auprès des gourmands de l'école! Nous proposons maintenant aux enfants et à leurs parents de continuer à varier leurs goûters.



Encore une année où nous avons tourné au ralenti

Le but principal de notre association est quand même de pouvoir organiser des concours de pêche.



Nous n'avons en effet pu organiser que 2 pêches à l'Américaine 2x4 heures. Pêche qui a eu un vif succès pour une première, 13 équipes composées de 2 pêcheurs. Plus de 400 kg de carpes ont été sorties en une journée.

Au grand bonheur des organisateurs, toutes les équipes de pêcheurs étaient satisfaites. Elles ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine. Merci à elles.



En ce qui concerne l'entretien de notre site, l'année fut chargée. Après la vidange de l'étang N°4 fin 2020, nous avons constaté que nos 2 pontons étaient dans un piteux état. Nous avons donc entrepris leur réparation. Ne pas oublier l'été pluvieux qui nous a obligés à tondre le gazon toutes les semaines. Pour clôturer le tout, la Jussie (Algues envahissantes) dans l'étang N°4 nous contraint à un arrachage à la main pratiquement tous les samedis.

L'équipe de l'AAPPMA remercie son aimable clientèle pour leur soutien lors de nos repas Harengs.





COMITÉ DES FÊTES

Manifestations de Noël 2021 à Hochfelden

SAMEDI 4 DECEMBRE

Marché nocturne de la St Nicolas de 15h à 21h - Cour de l'école élémentaire



SAMEDI 18 DECEMBRE

CONCERT DE NOEL
ORCHESTRE STEREO à 19h30
Eglise Sts Pierre et Paul



DIMANCHE 19 DECEMBRE

CONCERT DE NOEL
DES RHINWAGGES à 17h
Eglise Sts Pierre et Paul



HARMONIE DE HOCHFELDEN



Une nouvelle aventure (re)démarre

L'Orchestre d'Harmonie de Hochfelden a enfin repris le chemin des répétitions le 20 septembre dernier, après plus d'un an d'arrêt. Les musiciens n'avaient pas eu l'occasion de se retrouver depuis l'annonce du premier confinement en mars 2020.

Après le départ d'Emilie Bringuez à l'automne 2018, l'Harmonie avait repris son travail sous la direction de Fabien Enger, jeune musicien originaire d'Hochfelden. Cette nouvelle collaboration a donné lieu à la deuxième édition de l'Aubade dans le jardin de la Chapelle St Wendelin en juin 2019 et devait mener à plusieurs représentations durant l'année 2020. La crise sanitaire en a malheureusement décidé autrement. Fabien a quant à lui été ensuite appelé vers d'autres horizons pour poursuivre ses études musicales à Paris, laissant à nouveau l'Harmonie de Hochfelden orpheline de sa direction.



Une saison blanche et quelques mois de confinement plus tard, le brouillard se lève enfin pour l'orchestre !



La saison 2021-2022 débute désormais sous la nouvelle direction de Ludovic Louis, musicien à la Fanfare du 2^{ème} Régiment de Hussards de Haguenau et membre de la Batterie Fanfare de Hochfelden. Sa bonne humeur, son dynamisme et son talent musical présagent une belle saison de reprise pour l'Harmonie.

Les répétitions ont lieu le lundi soir à Hochfelden (ancienne école des garçons, rue du Gal Leclerc, à côté de la mairie).

Avis aux musiciens souhaitant nous rejoindre, nos portes vous sont grandes ouvertes ! Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux musiciens d'instruments à vent et percussions de tout âge. Nous proposons un programme musical varié, allant de la variété à la musique de film.

Contact mail: harmonie.hochfelden@gmail.com

Suivez notre actualité sur notre page facebook pour ne pas manquer les dates des représentations en 2022 : <https://www.facebook.com/harmonie.hochfelden>

ARCHIPEL NUMÉRIQUE

Les nouvelles littératures à l'honneur chaque mois



Le troisième jeudi du mois, l'association Archipel Numérique propose en direct sur internet une émission « Les Littéranauts » invitant les spectateurs à découvrir les nouvelles formes du livre.

Les émissions peuvent prendre la forme d'entretiens avec des auteurs, de lectures en direct, d'écriture à plusieurs ou d'exploration de créations littéraires numériques.

La dernière émission était en direct des Imaginales d'Epinal où une vingtaine d'auteurs ont répondu à nos questions.

Les directs ont lieu à l'adresse suivante :

<https://www.twitch.tv/archipnum> et certaines vidéos sont publiées sur notre chaîne YouTube : <https://bit.ly/3FZV5by>

Comme l'an dernier, une émission spéciale aura lieu pour les Nuits de la lecture le jeudi 20 janvier avec des lectures en direct et en différé pendant plusieurs heures.



SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français sur plusieurs Fronts

Le 23 novembre nous avons participé à la journée du 80 Anniversaire du serment de Koufra et du dévoilement de la Borne rendant hommage à Robert Fleig agent de Renseignement du Sous Groupement Rouvillois tombé devant le pont de Kehl le 23 novembre 1944.



Mais revenons sur la journée de fleurissement 2021 réalisée samedi, le 30 octobre dernier. Elle a été honorée par la présence de Monsieur le Député Patrick Hetzel, membre de notre association. Nous nous sommes retrouvés devant la croix du cavalier Richard. Après un hommage avec la gendarmerie dont les ancêtres avaient trouvé le malheureux soldat, blessé du 56 Régiment d'infanterie de ligne, qui revenait sur un cheval après la terrible bataille de Froeschwiller du 6 août 1870. Puis nous avons commémoré le 80 Anniversaire de la déportation de 106 jeunes du 13 juillet 1941. Madame Michèle Garcia a repris dans son discours l'histoire tragique de nos jeunes à partir du livre de l'ARCHE « Raconte-moi Hochfelden ». Madame Marinette Merckling a participé au dépôt de gerbe en souvenir de sa tante Mademoiselle Cécile Schiestel, maltraitée et décédée des suites de ses séquelles en décembre 1941. Puis nous nous sommes retrouvés au cimetière devant la tombe commune de Jean Marie Richard, Jean Alfred Kriegel (1870), des 3 citoyens de Hochfelden tombés au champ d'honneur en 1940. Sonntag Gérard, le secrétaire de Mairie Eugène Muckensturm, Georges Pfister. Nous nous sommes arrêtés devant la tombe de l'Aspirant Roger Pfister tombé en Indochine, et la tombe de l'adjudant Charles Keller tombé en Algérie. Mais nous avons aussi pensé en déposant avec notre député un bouquet de fleurs sur la tombe de Mr Schott Albert, fondateur de notre comité et qui s'était éteint il y a quinze années exactement.

La cérémonie de fleurissement s'est clôturée au Monument du Bombardier britannique du Canal. Le lendemain nous avons effectué notre quête annuelle sur deux jours. Merci aux généreux donateurs.

UNACITA

Hommage aux anciens camarades

L'assemblée générale de la section UNACITA de Hochfelden s'est tenue le 11 novembre à l'issue des cérémonies en hommage aux disparus lors des conflits 14/18, 39-45, Algérie et en OPEX.

Le président Jean-Paul HEINTZ avait convié ses membres et sympathisants au cimetière tôt dans la matinée à la mise en place à des plaques souvenirs sur les tombes des camarades décédés ces derniers temps. C'est ainsi plusieurs membres se sont rendus successivement en présence de la 1^{ère} adjointe Mme Michèle GARCIA des membres de la famille des défunts devant les columbariums de Joseph DIEMUNSCH, puis de Robert LAVENN, puis sur les tombes de André LUTZ, de Albert LAVENN et de Roland MULLER, en déposant une plaque avec un moment de recueillement avec les honneurs du porte drapeaux Gérard ZAEPFEL, et M. Patrick KAUTZMANN président du souvenir français.



Après cet hommage, il s'est formé un cortège avec les pompiers, la musique et la fanfare pour se rendre à l'Eglise catholique où l'abbé REBMEISTER et le pasteur UHRI ont présidé à un office œcuménique. A l'issue de la cérémonie religieuse, on assiste au défilé à travers la rue principale jusqu'au monument aux morts. Après le discours très écouté de la première adjointe Michèle GARCIA, le nombreux public parmi lequel on remarquait de nombreux jeunes élèves dont deux ont eu l'honneur de lire le texte de la Ministre Mme DARRIEUSSECQ en hommage aux victimes des différents conflits. Puis l'assistance a été très recueillie au dépôt des gerbes déposées successivement par la municipalité, l'UNACITA et le Souvenir Français.

Après ces cérémonies, les membres de l'UNACITA s'étaient donnés rendez-vous au restaurant au Bœuf à Schwindratzheim pour tenir son assemblée générale après ces deux années de pandémie. Après les mots de Bienvenue par le président Jean-Paul HEINTZ et un nouvel hommage aux membres décédés, la parole est donnée au trésorier qui M. Jean-LITTEL qui fit le rapport financier lequel a été adopté.

Le président informa ensuite l'assemblée de son désir de remettre son mandat et sur sa proposition c'est **M. Claude WOLLJUNG** qui accepta ce poste. Le bureau est ensuite complété par le Vice-président François LAUGEL, le secrétaire Dominique HEINTZ et le trésorier Jean LITTEL. Afin de respecter les statuts, deux commissaires aux comptes ont été élus M.M. Roland KORMANN et Louis MENGUS.

2021/2022 : une saison bien lancée

Après deux saisons tronquées par l'épidémie de Covid-19, les jeunes du FC ZORNTHAL semblent enfin pouvoir envisager une pratique sereine de leur passion.

C'est une année record en terme de licenciés avec plus de 275 adhérents et adhérentes !

L'école de football masculine se porte à merveille notamment grâce au dévouement sans faille de son encadrement. Deuxième saison pour les filles des catégories U7 et U9 avec déjà plus de 25 licenciées qui foulent les terrains chaque semaine.



3 équipes U11 continuent de progresser en se frottant aux grosses écuries régionales (Haguenau, Schiltigheim, Molsheim)

En U13, notre équipe 1 jouera la phase titre pour accéder au plus haut niveau de la catégorie. L'équipe réserve, à l'heure de rédiger ces lignes, est encore en course pour la phase titre en District 3.

Enfin l'équipe 3 est assurée de terminer au pire 2^e de son groupe !

Changement d'encadrement en U15 après 6 saisons, mais cela ne semble pas perturber nos joueurs qui se placent actuellement en haut du classement (l'équipe 1 est 4^e avec un match en moins et l'équipe 2 est 5^e).

Enfin la locomotive U18 tourne à plein régime !

L'équipe première, évoluant à nouveau en District 1 après 11 années, est actuellement première de son groupe avec 8 victoires en autant de parties disputées.

L'équipe réserve est championne d'automne !

L'équipe 3 tente de tirer son épingle du jeu dans un groupe relevé.

Au rayon extra-sportif, le FC ZORNTHAL a pu organiser son stage foot au mois de juillet ainsi que sa traditionnelle soirée tartes flambées pour le plus grand bonheur de tous.

Au sujet de la question des infrastructures, un ambitieux projet de terrain synthétique a été présenté aux élus de la communauté de communes qui, suite aux multiples échanges et réunions, ont relancé une étude de projet à l'arrière du centre Nautique à Hochfelden. Ce terrain viendrait renforcer la structure sportive existante et en devenir avec notamment l'extension de la pratique aux jeunes filles. Affaire à suivre...





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Enfin, nous sommes à nouveau autorisés à nous rassembler

Lors de la célébration du 11 novembre cela a fait chaud au cœur à tous les participants.

Malgré une température automnale, jeunes et moins jeunes ont défilé avec plaisir au rythme de la musique, du cimetière au monument aux morts en passant par l'église pour une célébration œcuménique.



Recueillement, lecture de la lettre du ministre, déposes de gerbes et remises de médailles ont été à l'ordre du jour au monument aux morts.

Année encore spéciale pour l'amicale, la fête de la bière n'a pas réussi à franchir la barrière de la Covid, l'assemblée générale a bénéficié d'un premier répit et permis aux pompiers actifs, vétérans et à leurs familles de se retrouver « amicalement ». Les calendriers ont été distribués fin novembre dans le respect des gestes barrières et la Sainte Barbe aurait été la festivité fédératrice de fin d'année pour tous les pompiers. La covid en a décidé autrement.

Au sein de l'Unité Territoriale la venue de 6 nouvelles recrues est un bonus indéniable.

Ce sont quatre jeunes issus des JSP* et 2 nouveaux pompiers qui ont intégré les 4 groupes de l'Unité Territoriale. Il s'agit, dans l'ordre des photos, de KAUFFMANN Lucas*, GNEMMI Margot*, NANA Vincent*, MAREKOVIC Mathieu, DUFOUR Ruben* et WINCKEL Jérémy. **Bienvenue à eux dans la grande famille des pompiers de Hochfelden.**



Le Capitaine Luc MERKLING a été retenu cet été pour renforcer l'état major de zone sud à Marseille durant 2 semaines. Ce centre est le point névralgique de la lutte contre les feux de forêts en France. Lors de sa mission, il a géré la préparation et le suivi de la colonne de renfort des pompiers français en Grèce, pré-positionné les colonnes de renfort nationales sur des sites stratégiques en région PACA et Corse, avec comme point d'orgue le feu de « Gonfaron » qui a détruit 7500 hectares de forêt dans le massif des maures. Une expérience très enrichissante pendant des périodes climatiques défavorables, demandant concentration et réactivité.



LES JEUNES SAPEURS POMPIERS



En juin 2021, 5 JSP du cycle 4 DUFOUR Ruben, KAUFFMANN Lucas, NANA Vincent, GENTILI Quentin, NEEB Maxence ont passé les épreuves du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier et ont obtenu le diplôme.

Durant l'été, ils ont effectué une formation réduite initiale de cinq jours pour valider les modules manquants et sont devenus sapeur-volontaire opérationnel, tous sont déjà partis en intervention depuis.

Bonne continuation à eux!



Une fois n'est pas coutume, la section fait peau neuve.

Durant l'été, le comité avait décidé de moderniser le logo, mais pour des raisons de droit d'auteur, nous l'avons complètement changé avec un grand pincement au cœur. Les anciens comprendront le sens et l'origine de l'ancien logo.

Pour la rentrée 2021-2022, 10 nouvelles recrues intègrent le cycle 1. Leur formation se déroule à la caserne de Schwindratzheim, les 6 JSP du cycle 2 poursuivent la formation dans la caserne de Gougenheim, les 2 JSP du cycle 3 participent à certains cours du cycle 2 et présentent aux plus jeunes une partie de leur acquis que les formateurs complètent lorsque c'est nécessaire.



Le cycle 3 évolue le reste de la saison à la caserne de Hochfelden pour sa formation et intègre également la vie active à la caserne (sport, manœuvre, nettoyage ...)

C'est avec une grande fierté que les jeunes ont pu, malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, porter fièrement leur tenue de jeune sapeur-pompier et répondre présent en nombre à la cérémonie du 11 novembre 2021.

Tous défilaient ici pour la première fois.

Certains jeunes ont eu l'honneur de lire le texte du Ministre, d'autres qui n'avaient pas encore leur tenue étaient présents en civil.

Bravo à tous pour votre acte d'engagement citoyen.



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

jsp.hochfelden@gmail.com





THEATRE ALSACIEN HOCHFELDEN



2020: année blanche pour le TAH, pandémie oblige, que nous n'oublierons pas de sitôt, mais qui ne nous a pas empêché d'entretenir et faire grandir encore davantage notre enthousiasme et passion pour le théâtre dialectal.

2021: QUOI DE NEUF ?

Lors de l'assemblée générale en date du 1^{er} juillet 2021, la présidence du TAH est confiée à Danièle PFISTER jusque là trésorière et dont la fonction a été reprise par Anita WENDLING et son assistante Christine THAL; le secrétariat est toujours assuré par Corinne VALENTIN.



Un grand merci à Lucien ADAM, notre ancien président, qui a communiqué sa passion avec fougue et générosité, il reste toujours parmi nous en tant que Président d'honneur.

D'un commun accord, le comité a décidé de remonter sur les planches et de présenter la pièce BOEING-BOEING de Marc Camoletti.

Un GRAND MERCI à tous nos spectateurs et spectatrices qui nous sont restés fidèles en cette saison 2021 et qui, nous l'espérons, auront passé un agréable moment en notre compagnie.

NOTRE DEVISE EST TOUJOURS LA MEME : LACHE ISCH G'SUND

Quelques photos de notre dernière pièce « BOEING BOEING » qui, malgré les contraintes sanitaires a remporté un vif succès et, qui laissera, nous en sommes persuadés de beaux souvenirs.

D'ores et déjà nous vous disons « A L'ANNEE PROCHAINE »



THEATRE ALSACIEN HOCHFELDEN





LA HOCHFELDOISE



« La Hochfeldoise »

Après la Strasbourgeoise, la Savernoise, vient enfin le temps de La Hochfeldoise.

On en a rêvé depuis un moment, mais personne n'a jamais vraiment osé se lancer. C'est chose faite depuis le 13 octobre dernier, date de l'assemblée générale constitutive de notre association.

La Hochfeldoise s'engage dans la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose en organisant des manifestations pour récolter des fonds reversés à des associations à but non lucratif et sensibiliser le grand public à cette cause. La Hochfeldoise aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 : une course de 5 kms à 9 h. sera suivie d'une marche de 5 kms à 10 h. au départ de la Fescherhett. Notre manifestation se veut un moment festif familial.

Le comité constitué de 15 membres et ses partenaires de la première heure : la Commune de Hochfelden, les pêcheurs, les pompiers et la Brasserie METEOR sont déjà dans les starting block, afin de vous concocter un mois d'octobre et une Hochfeldoise festifs aux nombreuses surprises. Notre marraine Valérie SCHMITT, conseillère municipale, très engagée dans cette belle et noble cause, mais aussi très engagée dans notre commune notamment au TAH, et Alix CLAUS la 2^{ème} Dauphine de Miss Alsace 2021 qui font toutes les 2 parties de notre comité, seront nos 2 ambassadrices de charme, et sauront sans nul doute promouvoir notre manifestation au mieux...



Valérie SCHMITT
notre marraine



Alix CLAUS

Vous êtes particulier et vous souhaitez adhérer à notre association, c'est possible nous proposons des cartes de membre. Vous êtes artisan, commerçant et vous souhaitez devenir partenaire de la Hochfeldoise, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans tous les cas à très vite pour la suite de notre aventure.



Vous pouvez d'ores et déjà nous retrouver sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram : la Hochfeldoise ou nous contacter par mail : lahochfeldoise@gmail.com.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette année encore, nous avons dû nous adapter à la situation de pandémie !

La Covid nous oblige à prendre certaines mesures au sein de la bibliothèque comme le port du masque, la présentation du pass sanitaire, le sens de circulation ainsi que la limitation du temps et du nombre de personnes présentes. Nous avons toutefois décidé d'augmenter nos horaires d'ouverture, soit :

- les lundis de 15H à 17H
- les mercredis de 16H à 18H
- les samedis de 10H à 11H30

afin de pouvoir vous satisfaire et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Des activités ont été proposées comme :

- Un concours de dessin sur le thème du printemps, reporté plusieurs fois à cause des difficultés organisationnelles liées à la situation sanitaire actuelle. Nous avons pu féliciter et récompenser quelques jeunes artistes par des chèques livres.
- Nous avons également maintenu notre traditionnelle dictée qui après une année de pause, a eu malgré le manque de partie festive, un grand succès. En effet, nous avons pu retrouver une quarantaine d'élèves sur les bancs de notre salle de classe, dont un tiers de nouveaux candidats et trois jeunes adolescents - la plus jeune n'avait pas encore 12 ans - **MERCI à eux !**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Cette année une nouvelle « maîtresse » a tenu les rênes de la dictée car Huguette Meyer a pris sa retraite au niveau du bénévolat. Nous avons tout de même pu compter sur elle pour trouver le texte adéquat sur lequel faire plancher nos « élèves » studieux.

MERCI A TOI HUGUETTE pour ces longues années de bénévolat au sein de la bibliothèque !

**A bientôt, pour de nouvelles aventures à la bibliothèque !
Nous espérons pouvoir maintenir tous nos projets d'animations et activités en 2022 !**



CARITAS

Antenne de Hochfelden

La pandémie n'a pas supprimé la situation momentanément difficile de certaines familles. Tout au plus l'aura-t-elle accentuée.

Il était donc évident pour les bénévoles de l'antenne Caritas de continuer l'accompagnement, dans le respect des gestes et limites imposés et surtout dans le respect des personnes.



En 2020, nous avons ainsi rencontré 50 situations de pauvreté (60 adultes et 64 enfants) dans 20 villages du secteur, distribué près de 15 800 € d'aide alimentaire sous la forme de 438 « paniers » à l'« épicerie » hébergée à la Maison du Pays, la valeur moyenne d'un « panier » étant de 36 €. Cet accompagnement, nous l'avons vécu avec les producteurs locaux et avec vous, qui déposez des habits au vestiaire et vous y fournissez lors des bourses, vous qui avez répondu, de manière extrêmement généreuse, lors de notre opération « calendrier d'Avent inversé » ou qui dégustez nos confitures, vous qui nous aidez déjà en parlant positivement de notre action et du travail de toute notre équipe.

Nous allons donc continuer notre accompagnement des familles avec votre aide. Aide directe peut-être si, en tant que bénévole, vous avez envie de rejoindre l'équipe au vestiaire, à l'épicerie solidaire, dans l'organisation des moments festifs.

Puis, fin novembre a eu lieu la quête nationale du Secours Catholique.

Nous vous proposons aussi avec le soutien des paroisses catholiques et protestantes, de participer à l'opération « calendrier de l'Avent inversé ». Ce sera, à nouveau, un formidable moment d'information et de partage en famille et en communauté à l'approche de Noël. L'année dernière, nous avons ainsi pu compléter le stock de l'épicerie solidaire pour de longs mois.



Merci d'être venus à notre rencontre lors des marchés de Noël de Melsheim et de Hochfelden.

Cette année, en famille, je réalise UN CALENDRIER DE L'AVENT INVERSE
DEFI DE L'AVENT Edition 2021

Vos dons serviront à compléter le stock de l'épicerie solidaire, avant d'être redistribués selon les besoins des familles

1 Je prends une boîte vide

2 Chaque jour de décembre, je rajoute un produit utile à mon colis solidaire

3 J'apporte la boîte à l'Antenne CARITAS. Mon don permettra de soutenir familles et personnes isolées en grande précarité.

Liste des produits, non périssables, qu'il est possible de déposer dans la boîte :

- Lait en brique, pasteurisé
- Céréales enfants (chocolat)
- Blé Eblé
- Plats cuisinés en boîtes
- Thon, légumes, fruits, pâtés en boîte
- Papier wc
- Produits d'entretien et de vaisselle
- Vinaigre blanc
- Chocolat
- Compote de fruits
- Miel
- Café soluble, Ricoré
- Jus de fruits

Merci de respecter les consignes

Antenne de Hochfelden

DEFI A RELEVÉ AVANT LE 24 DÉCEMBRE 2021

Les boîtes peuvent être déposées :
- dans les salles du presbytère de Hochfelden autour du 24 décembre (entre le 19 et le 26 décembre)
- au fond des églises, si le coronavirus le permet, le 19 décembre lors de chaque messe et culte du jour

Pour tous renseignements :
Annick LITTEL coopératrice 06 61 31 53 40
Antenne CARITAS Hochfelden 06 80 50 69 61



PAROISSE PROTESTANTE

LES CONFIRMÉS DE NOTRE PAROISSE

Cette année, nous avons assisté à une organisation des Confirmations quelque peu originale.

En effet, elles se sont étalées sur plusieurs mois afin de pouvoir accueillir au mieux toutes les familles des jeunes concernés. Ils étaient 11 à confirmer leur foi en Dieu entre début mai et début juillet. Nous pensons à :

Julie Bitzberger, Nathan et Manuela Boettcher, Clara Gutfreund, Sofia Gross, Julia Reuter, Steve Richert de Schwindratzheim et Rachel Voltzenlogel de Mommenheim ; Adrien Lux, Anaë Schmitt-Riss, Valentin Etter de Hochfelden

Vous les retrouverez sur les photos de groupe de tous les jeunes du Consistoire



promotion confirmands 2020



promotion confirmands 2021

CULTE D'ENVOI DE CHRISTINE ISCHIA

Le 19 septembre dernier, les paroissiens se sont rassemblés des quatre coins du Consistoire pour assister nombreux à un culte de rentrée pleinement ressourçant en entourant Christine Ischia à l'occasion de son envoi officiel dans le ministère d'animatrice communautaire sur notre secteur.

C'est elle qui a ensuite remis la Bible, pour le démarrage du catéchisme, aux 24 jeunes du Consistoire qui viennent d'entamer l'approfondissement de leur formation spirituelle. C'est Mme l'Inspectrice Ecclésiastique Isabelle Gerber qui présida la célébration et adressa un message d'appel à la vocation et la fraternité à chaque chrétien présent dans l'assemblée.

REPAS CHOUCROUTE EN MODE TRAITEUR

Vous étiez environ 150 à avoir commandé notre repas choucroute livré chez vous. Soyez-en remerciés.

Cette formule intermédiaire nous laisse espérer que nous pourrons à nouveau nous retrouver autour d'une table en 2022.

Alors encore un peu de patience !...

site internet de la Paroisse

N'hésitez pas à visiter notre site internet.
<http://goo.gl/kG49W> ou <https://sites.google.com/site/paroisseswind/>





Nouvelles de la paroisse catholique

La fête de la TOUSSAINT vient de nous donner l'occasion de célébrer des femmes et des hommes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, parfois dans les périodes les plus difficiles de l'histoire; au milieu d'eux, celles et ceux sur les tombes desquelles nous nous sommes recueillis, sans oublier les 31 défunts avec lesquels nous avons priés depuis la Toussaint de l'année précédente en notre église de HOCHFELDEN !

Nous commençons maintenant à tourner notre regard vers Noël, qui nous invitera, « avec Lui, à espérer encore » ! « En ces temps incertains, il y aura toujours des bons cœurs, des belles âmes qui, par leurs paroles et leurs gestes, savent allumer des étoiles dans le ciel sombre. » (Carmelle Laplante, responsable diocésaine de la liturgie au CANADA). Soyons de celles-là, soyons de ceux-là !

Comme d'habitude, voici quelques images des semaines passées, avant d'évoquer quelques dates à venir !

Le dimanche 5 septembre, messe de rentrée et bénédiction des enfants.



24 octobre, FÊTE DE LA SAINT WENDELIN avec le char des enfants et celui de la paroisse de GINGSHEIM ! En raison des conditions sanitaires toujours fragiles, nous reportons à l'édition 2022 le grand défi d'un char par paroisse de notre Communauté « Au cœur de la Zorn » ! Et défi que nous élargissons à tous les paroissiens, avec des brouettes, des charrettes, des poussettes...



Le dimanche 14 novembre, en notre église Saints Pierre et Paul, par le chanoine Philippe BURGY, 31 jeunes de nos paroisses ont reçu le Sacrement de la Confirmation.



De HOCHFELDEN : BAUMGARTEN Juliette, KONING Marie, TRAU, Tanguy, WILLER Antoine.

Jubilé d'or du Père Gérard KOCH

Quelques dates :

- Dimanche 23 janvier : En l'église protestante de Schwindratzheim, célébration œcuménique à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.
- Dimanche 24 avril, PROFESSION DE FOI
- Dimanche 8 et 15 mai, PREMIERE COMMUNION

Toutes les informations pratiques se trouveront sur le bulletin paroissial de janvier et sur le site internet (<https://www.paroisses-aucoeurdelazorn.fr>)
L'équipe d'animation pastorale



LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE

Aux petits soins des résidents

DONNER DU BONHEUR EST NOTRE DEVISE !

Depuis MARS 2020, la COVID 19 perturbe la vie de chacun de nous et donc aussi de notre association, mais notre devise « DONNER DU BONHEUR » reste inchangée envers et contre tout.

Malgré les contraintes sanitaires en vigueur, les protocoles mis en place dans la maison de retraite pour éviter au maximum la propagation du virus, nous avons pu réaliser diverses actions.



100 ans de Mme DENNY

Depuis le 1^{er} AOUT 2021, le pass-sanitaire est demandé pour l'accès à la maison de retraite. Les bénévoles sont à nouveau les bienvenus, sous présentation du pass et dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur.

L'association n'est pas restée inactive durant la COVID 19, un petit aperçu de nos interventions.

D' AVRIL à JUILLET 2020, pour soutenir les résidents, nous avons fait livrer, chaque semaine, gâteaux et viennoiseries par les boulangers pâtisseries du secteur. Nous avons aussi fait l'acquisition de produits d'hygiène, postes radios et ventilateurs.

A partir de JUILLET 2020: Après autorisation de la Direction, nous avons repris, en comité restreint avec consignes drastiques partiellement nos animations. Nous fêtons à nouveau, à la grande joie des résidents, les anniversaires avec musique, gâteaux et cadeaux le 3^e mardi du mois.



100 ans de Mme DENNY

- le lundi après-midi de 14h15 à 16H30: jeux de société
- 2x par mois le vendredi: messe

De fin OCTOBRE au 15 DECEMBRE 2020: arrêt total des activités

Achat et distribution d'un cadeau de NOEL à tous les résidents de l'EHPAD et de l'U.VP. Une aubade de 3 jeunes musiciens MARIUS, FANNY et THIEBAUT à chaque étage pour une petite ambiance de Noël.

2021 depuis le début de l'année:

- jeux le lundi

- anniversaires le 3^e mardi du mois avec cadeau personnalisé
- messe le vendredi deux fois par mois
- Livraison de chocolats de Pâques, distribués par le personnel
- Livraison de gâteaux à l'occasion de la fête des mères et des pères
- **Au mois de MARS**, après-midi animée par les chants du couple GABRIELLE ET FERNAND
- **Au mois de JUILLET**, après-midi spectacle du Groupe S'BRUTSCH
- **Au mois de SEPTEMBRE**, après-midi M. SCHOTT avec son orgue de barbarie
- Achat de mobilier de jardin
- Achat d'un distributeur de gel hydroalcoolique
- **OCTOBRE 2021**: achat et distribution du chou de la St Wendelin. messe des défunts et sympathisants de la maison de retraite
- **NOVEMBRE 2021**: animation musicale avec Pierre-Paul WERNERT et sa guitare
- **27 NOVEMBRE**: Vente de Noël



Animation musicale FERNAND et GABRIELLE



Achat de mobilier de jardin tables et fauteuils

- **7 DECEMBRE**: St NICOLAS avec mannele et animation harpe de LUCILLE LISACK
- **14 DECEMBRE**: goûter offert par la commune avec l'appui du comité et animation musicale par le couple GABRIELLE et FERNAND
- **23 DECEMBRE**: Célébration de Noël avec le PERE OLIVIER et distribution des étrennes
- **31 DECEMBRE**: Brezdels du nouvel an

Avec l'arrivée de cette nouvelle année, les bénévoles remercient de tout cœur leurs sympathisants et amis. Ils attendent avec une impatience non dissimulée, un vrai retour à la normale.

Un MERCI tout spécial à toutes les personnes, familles, amis qui ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à l'appel de l'Association pour le paiement de la cotisation annuelle.

Toutes ces actions sont de véritables pépites de Bbonheur pour nos sympathiques résidents.

UNE ROSE, UN ESPOIR



Une Rose Un Espoir 2021

Après une édition 2020 qui s'était limitée à une collecte virtuelle, ce samedi 18 septembre 2021, les motards et bénévoles du Pays de la Zorn ont enfin pu sillonner les villages et routes du Pays de la Zorn, et en particulier Hochfelden afin de proposer aux habitants leurs roses contre un don minimum de 2€ en faveur de la lutte contre le cancer.



Pour cette collecte du 18 septembre 2021, l'organisation fut plus compliquée que lors des éditions précédentes à cause des contraintes et incertitudes liées aux mesures sanitaires anti-Covid-19, du décalage de la collecte qui se tient normalement le dernier week-end du mois d'avril. Beaucoup de bénévoles sont en congés en cette période, précise Daniel Gillig, les motards étaient aussi un peu plus longs à motiver et, nous avons pu mesurer l'étendue des dégâts causés par les confinements qui ont démobilisés énormément de personnes qui s'investissaient précédemment pour le monde associatif et caritatif.



Vendredi 17, dès 9h. l'emballage des 10.000 roses a rassemblé une quarantaine de personnes aux étangs de Hochfelden, suivi l'après-midi de la confection de 400 collations individuelles.

Samedi 18, ce sont finalement 218 équipages qui se sont retrouvés directement dans les communes dont une cinquantaine à Hochfelden, sous un soleil radieux, le traditionnel grand rassemblement du matin et le repas en commun de midi étant supprimé cette année pour simplifier les procédures sanitaires et limiter les risques de contamination.

Je suis certainement celui qui regrette le plus l'absence de ces moments de convivialités qui effacent la fatigue avec notre bonne humeur motarde, précise Daniel Gillig, mais j'ai également rappelé à mes amis motards que les malades échangeraient bien avec eux leur lit d'hôpital et leur repas médicalisé.

A l'instar des clients des 4 supermarchés locaux qui participaient à la collecte, nos concitoyens se sont montrés particulièrement généreux. Nous avons récolté pour la première fois plus de billets que de pièces et battu un record avec un don d'un particulier de 1.000€. Les gens nous attendaient devant leur porte, pour mettre leur don dans nos tirelires et choisir une belle rose en échange. Cela nous a fait gagner un temps précieux.

Vers 12H. les référents ont organisé, pour la plupart directement chez eux, un moment de détente et de convivialité bien mérité pour leurs motards et bénévoles.

A 17H. la collecte a pris fin dans les supermarchés, 98 % des roses avaient trouvé preneur. Unaniment, tous les participants ont évoqué l'extraordinaire accueil que nos concitoyens leur avaient réservé, même si quelques portes sont restées closes, leur générosité, leur joie de pouvoir participer à notre action contre la maladie, de retrouver ces gestes simples de solidarité, cette vraie vie d'avant la pandémie qui leur semblait si lointaine.



En fin de soirée, le décompte confirma que cette édition 2021 constituera une référence par l'ampleur des sommes collectées, et, une réussite inespérée tant l'organisation fut incertaine et compliquée.

La remise officielle de notre chèque à la ligue 67 C Cancer a eu lieu le 26 novembre 2021 au foyer Sts Pierre et Paul.

Ce magnifique résultat ne constitue en aucun cas une course au chiffre pour l'association, mais bel et bien une victoire pour les malades, la lutte et la recherche contre le cancer, et de préciser que les dons sont toujours encore possibles :

- par chèque libellé au nom de la LIGUE 67 CONTRE LE CANCER,
- par virement bancaire via crédit mutuel PAY ASSO en utilisant le lien suivant <https://www.payassociation.fr/une-rose-un-espoir/don>
- ou par virement sur le compte bancaire d'Une Rose Un Espoir Secteur du Pays de la Zorn Crédit Mutuel du Zornthal



TENNIS CLUB DU PAYS DE LA ZORN

2021, reprise !

Après une saison 2020 marquée par la crise sanitaire et ses restrictions, le Tennis Club du Pays de la Zorn a enfin pu reprendre ses activités tennistiques (presque) normalement.



Masques et pass sanitaire font désormais partie de notre quotidien et ce régime provisoire risque de durer, nous le savons tous. Mais, malgré les épreuves, la passion du tennis ne fléchit pas !

Même sans soirée « tartes flambées », même sans repas de finales, le tournoi été a battu son plein. Même reportés et avec un effectif réduit, les championnats jeunes ont résisté. Même masqués, munis de leur pass sanitaire, les seniors plus ont croisé le fer.

Le dynamisme de la rentrée est un beau témoignage de la pugnacité et de l'enthousiasme des membres : record d'inscription à l'école de tennis, nouveau tournoi double mixte, l'inspiration et la motivation sont au rendez-vous. Rien de plus normal au TCPZ !



Information et contact :

<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Tennis-Court/Tennis-Club-du-Pays-de-la-Zorn-589937271154538/>



Reprise école de tennis



Equipe 1 féminine 35+



Finalistes tournoi double



Equipe 2 féminine 35+



Equipe 2 masculine 35+



Equipe 1 masculine 65+



Une partie des bénévoles tournoi double



Equipe 1 masculine 35+

ZORN TENNIS DE TABLE

Un club en pleine effervescence !



Après 2 saisons compliquées pour les joueurs et joueuses du club, tous privés de leur activité favorite, le club était au rendez-vous.

Avec tout d'abord une reprise chez les enfants dès le mercredi 19 mai, puis pour les adultes le mercredi 9 juin 2021. Ainsi le nombre d'entraînements a dû être augmenté pour satisfaire tout le monde. Pour cela, ZORN TT HOCHFELDEN a décidé d'organiser 3 stages cet été, ouverts à tous les clubs et à toutes les catégories d'âges, dirigés par l'entraîneur du club Laurent LALA. De plus, il est désormais possible de venir s'entraîner chaque mardi soir à partir de 19h30 ; séances dirigées par Eric BABILON et Emmanuel LAVENN. Sans oublier la traditionnelle séance en loisir du mercredi soir à partir de 20h00.



Le nouveau comité

D'un point de vue extra-sportif, un nouveau comité a été élu cet été. Jacques BONI, Philippe OFFNER et Christian WERNETTE ont consacré des dizaines d'années au service du club en réalisant un travail formidable. Un énorme MERCI pour leur engagement sans faille pendant cette longue période. Ils transmettent le club avec une situation financière saine, à une équipe jeune et motivée : Emmanuel LAVENN est le nouveau Président, Marlise OFFNER est vice-présidente, Eric BABILON est Trésorier et Olivier HENRY occupe le poste de Secrétaire. Ils sont soutenus par Christian ZAZA, Loïc RIEHL, Patrick BELZON et Christophe MICHEL.

Zorn TT Hochfelden et les jeunes

Le vendredi 2 juillet 2021, une centaine d'enfants scolarisés à Hochfelden, du CP et CE1, se sont donnés rendez-vous au complexe sportif, pour découvrir le tennis de table.

Les 4 classes, qui se sont déplacées, étaient accompagnées des enseignants et d'une vingtaine de parents. C'est une équipe de 7 animateurs du club de ping qui était aux manettes de l'organisation : les élèves se sont amusés sur 8 ateliers différents (circuit à obstacles, pêche au panier, robot, table ronde, jonglage, tir de précision, ...). Pour clôturer cette belle matinée, les jeunes championnes du club Elise LAVENN, Sophie MICHEL et Lauryn ZAZA accompagnées de Patrick BELZON et Christian ZAZA ont assuré une démonstration spectaculaire qui a fait vibrer tous les enfants ! C'était une vraie bouffée d'oxygène pour tout le monde !



Planète Ping

Zorn TT Hochfelden et la reprise des compétitions



AG2R

La crise sanitaire nous aura fait perdre quelques joueurs sur les 2 dernières années. Et nous n'avons à ce jour pas atteint le nombre de membres « d'avant covid ».

Néanmoins, le club regarde vers l'avenir. Nous avons donc décidé de maintenir le nombre d'équipes engagées en compétition (3 en FTTT et 6 en FSCF). Et devant l'engouement et l'envie de rattraper le temps perdu, nous avons même dû en ajouter une nouvelle cette année (chose totalement atypique dans notre secteur). C'est donc désormais reparti pour une nouvelle saison pour les compétiteurs. Bonne chance à tous ! Allons plus haut ensemble !

Le tennis de table ou le ping-pong vous intéresse : Alors contactez-nous, nous savons vous accueillir et vous proposer la pratique qui conviendra à chacun des membres de la famille. Consultez www.zornTT.fr ou contactez Emmanuel LAVENN (Président) au 06 35 50 55 43



HDH

Enfin à nouveau du handball

Après une saison 2018-2019 qui nous a laissé un goût amer d'inachevé, puis une saison 2019-2020 quasi inexistante, nous avons enfin pu reprendre cet été la pratique du handball et démarrer un championnat dès ce mois de septembre.

Un engouement pour le handball

A ce jour, le HDH compte près de 270 licenciés filles et garçons soit autant qu'avant la crise sanitaire et tous les niveaux de jeu - du Babyhand aux Seniors - sont proposés. Les résultats de nos 2 équipes nationales médaillées d'or cet été aux Jeux Olympiques de Tokyo, n'y sont certainement pas étrangers.

Et maintenant rendez-vous dans nos salles de Dettwiller et Hochfelden pour supporter et encourager nos équipes.

Bonne saison à tous

Si le hand vous branche nos adresses utiles :

Facebook : Hochfelden Dettwiller Handball - Mail : handball-hdh@hotmail.fr / 5667001@ffhandball.net

L'Ecole de Hand

Le HDH propose une section Ecole de Hand pour les petits et futurs champions le mercredi à Hochfelden et le vendredi à Dettwiller

La qualité de cette activité a permis au HDH d'obtenir le Label OR décerné par les instances nationales.



École de Hand Dettwiller



École de Hand Hochfelden

La Section Babyhand

Depuis septembre, le HDH propose une activité handball pour les plus petits.

Céline, Sarah, Tracy et Aline se retrouvent avec leurs petits champions le samedi à la Salle Robert Grasser de Hochfelden. Une section déjà complète.



Présentation de nos équipes

Nos équipes fanions qui évoluent au plus haut niveau en Championnat Grand'Est.

Nous vous présenterons dans le prochain bulletin municipal les autres équipes de jeunes et de nos équipes réserves.

Seniors Féminines:
Nationale 3 Féminine Territoriale

Seniors Masculins:
Pré nationale Masculin



CLUB DE GYMNASTIQUE - GYM LOISIRS

La situation sanitaire s'est améliorée et c'est avec un grand plaisir que nous avons repris les séances de gym en septembre 2021.

Les séances ont lieu le lundi soir à 20 h à la salle communale de Schaffhouse-sur-Zorn. Venez nous rejoindre pour entretenir votre forme par une gymnastique douce et d'entretien. Les deux premières séances découverte sont gratuites.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Monique WICKER au 06.24.73.30.37 ou par mail:
wickermonique@hotmail.fr



CLUB BIEN-ÊTRE

Après deux années fortement perturbées par la covid 19, le Club Bien Être a pu reprendre ses séances de gym d'entretien dans la salle de danse du complexe sportif de Hochfelden.



La vingtaine de membres de l'association, pour la plupart retraités, se retrouve avec plaisir tous les jeudis de 14h à 15h pour se bouger en musique, sous la houlette de l'animatrice Martha.

Si vous êtes intéressé (e), venez avec votre PASS sanitaire. Vous serez accueilli (e) avec grand plaisir pour participer à une séance de prise de contact.



Vous serez le bienvenu. Avis aux amateurs !



Été sportif pour Natation Hochfelden

Le club Natation Hochfelden organisait cet été plusieurs sessions de stages "J'apprends à nager".

Au total, sur les mois de juin, juillet et août, ce sont 73 enfants qui ont été accueillis (15 en juin, 36 en juillet et 26 en août) au centre aquatique ATOO'O à Hochfelden. Ces stages ont été encadrés par les trois éducateurs du club Natation Hochfelden, à savoir Eloy Richardot, Cathy Dentinger et Yves Zanin, ainsi que plusieurs membres de l'association qui leur sont venus en aide.

La mise en place de ces stages a fait suite à l'initiative du ministère des sports qui avait renouvelé le dispositif "J'apprends à nager" et "Aisance aquatique" pour cette année 2021. Ce dispositif ministériel permet à des enfants âgés de 4 à 12 ans d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau et cela en toute sécurité. Cela est encore plus important à cause de la crise sanitaire que nous avons connue, crise qui a empêché de nombreux enfants d'avoir accès aux centres aquatiques. Ces stages étaient totalement gratuits pour les enfants.



Les stagiaires sont à l'écoute

Le club Natation Hochfelden a suivi les directives de la fédération française de natation en ce qui concerne l'organisation des stages. Ces derniers étaient organisés de la façon suivante : 10 séances de natation d'une durée d'une heure. Cela correspond au cycle de natation dans les écoles. Les exercices proposés aux enfants les plus jeunes (4 à 6 ans) consistaient à leur apprendre à être à l'aise dans l'eau, leur apprendre à mettre la tête dans l'eau, ainsi qu'à flotter.

Pour les enfants un peu plus grands (6 à 12 ans), les exercices se focalisaient sur la respiration, le positionnement du corps, ainsi que du perfectionnement. Lors de la dernière séance, les enfants stagiaires passent le test de l'ENF1 qui consiste à acquérir le diplôme du «sauv'nage». Ce test contenait 8 étapes sur un parcours de 50 mètres dans l'eau et devait s'effectuer sans lunettes de piscine, ni pied au sol.

Si ce test était validé, les enfants recevaient un diplôme. Ce diplôme est reconnu par la plupart des fédérations de sport en lien avec le milieu aquatique.

Le président du comité départemental du Bas-Rhin de natation, monsieur Stéphane Puchol, de passage pour évaluer une stagiaire en formation, a assisté à une séance au centre aquatique d'Hochfelden.

Il a pu observer le bon déroulement du stage et s'est montré plutôt élogieux envers NH. Il a salué la très bonne dynamique du club et a pu mesurer la satisfaction des stagiaires grâce notamment au très bon travail des nombreux éducateurs. Il a d'ailleurs loué la bienveillance et la confiance que ces derniers inspiraient aux enfants.

C'est donc avec une grande satisfaction que Natation Hochfelden a pu proposer ces stages et le club s'est réjoui de leur bon déroulement.



Remise des diplômes de fin de stage

JUDO JUJITSU



Du Judo à Hochfelden... Enfin!

Les cours ont enfin repris depuis début septembre. La pédagogie du judo se développe tranquillement sous la bienveillance du Coach, Lionel...

Les petits de 4 et 5 ans ont retrouvé le plaisir du sport et de bouger sur le tatami en judogi avec Philippe...



Deux groupes d'entraînement se succèdent les mardis et les vendredis de 17h00 à 19h00, au dojo municipal, pour les enfants de 7 à 14 ans sous l'encadrement de Lionel. L'initiation pour les baby-judo (enfants de 4-5 ans) a lieu les vendredis de 18h à 19h au gymnase du collège, avec Philippe.

L'aventure commence ensemble, car tous ou presque tous sont débutants. Après la très longue période COVID, tout est comme neuf. Les locaux sont bien conçus, en parfait état et très agréables. Dès lors, chacun y trouve ses petites habitudes, sa place attitrée dans le vestiaire, la bouteille d'eau posée au bord du tapis, le chouchou bien attaché dans les cheveux des filles, puis le nœud de ceinture finalement ajusté par mamie, tatie, maman ou papa. Il est temps de monter sur le tatami en prenant bien soin de le saluer.

Tout est paré!... Hajimé!

De la joie, de l'effort, de la cohésion, de la confrontation et de la collaboration, voilà ce que propose le judo pour aider à grandir. Notre façon de faire, c'est de créer des moments qui donnent à se positionner par rapport aux valeurs du judo. Ainsi tous, grâce au groupe, chacun teste le courage par exemple, s'applique à respecter le contrôle de soi, l'amitié ou même la modestie qui s'oppose à la vanité.

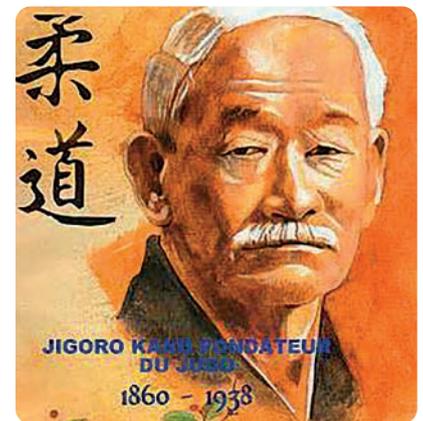
En plus ça bouge! Les questions portant sur l'acquisition motrice, la mobilité dans l'espace, la souplesse, l'agilité, la coordination et la bonne distance sont nos marottes. D'une couleur de ceinture à l'autre chaque année.

Soyez les bienvenus! Notre slogan - « On est ensemble »

Remerciements à la municipalité d'Hochfelden pour son soutien ainsi qu'aux parents qui nous font confiance. A Marcel, notre fidèle membre le plus actif depuis toujours, le plus modeste et adorable. Ainsi qu'à tous nos bénévoles qui contribuent à la vie du club.

- Shin: montée en compétence spirituel (maturité)
- Ghi: montée en compétence technique
- Tai: montée en compétence pratique

N'hésitez pas à pousser la porte du Dojo ou du Gymnase, vous y découvrirez bien plus sur vous-même que ce que vous imaginiez...



Visitez notre site: www.zornjudojujitsu.fr ou en abrégé www.zjj.fr

Les cours sont assurés par : Lionel LAGERBE, Professeur Diplômé d'État, Ceinture noire 4^{ème} Dan assisté de Philippe BRUCCHERI, Ceinture noire 3^{ème} DAN.

Nous sommes toujours disponibles pour vous informer ou vous proposer un essai durant les cours les Mardis et Vendredis de 17H à 19H au Dojo Municipal et Les vendredis de 18H00 à 19H00 au gymnase du collège. Vous pouvez nous contacter téléphoniquement au +33 (0)367 380 080 ou nous envoyer un courriel à contact@zjj.fr en y indiquant vos coordonnées.





ASH

L'heure du renouveau !

Après une saison 2020/2021 blanche, les équipes de l'AS HOCHFELDEN repirent le chemin des terrains et de la compétition pour le plus grand bonheur de tous avec une certaine stabilité dans le domaine sportif.

Toujours encadrée par Loïc Kleinklaus, notre équipe fanion évoluant en Régionale 3 occupe une intéressante 4^e place au classement, non loin des équipes de tête que sont Ingwiller et Scheibenhard.



La jeune équipe réserve de Jean-Marie Staub se classe 7^e de son groupe de District 2 et continue son travail de formation pour les jeunes issus du FC ZORNTHAL.

L'équipe 3 de Guillaume Ackermann joue les premiers rôles en district 8.

Enfin nos anciennes gloires, vétérans et super vétérans, continuent de faire rayonner l'AS HOCHFELDEN le vendredi soir.

Mais c'est bel et bien en coulisses que de grands changements ont été opérés.



En effet, suite à la démission du président Bernard NICLI après 10 saisons, c'est une toute nouvelle équipe qui prit en main les rênes du club. Nous tenions par ailleurs à le remercier pour son engagement sans faille durant toute la durée de son mandat.



C'est à l'issue de l'assemblée générale du 06 novembre 2021 et devant une belle assistance, qu'un nouveau comité fut élu et le projet de l'AS HOCHFELDEN dévoilé avec à sa tête la nouvelle présidente Martine STEINMETZ.

Les ambitions sont élevées et concernent les domaines du sportif, de l'évènementiel, des infrastructures et bien d'autres encore. En effet, de nombreux contacts ont été établis aussi bien dans le domaine de la politique locale que du domaine économique et le projet de l'ASH suscite à la fois respect et encouragements. Gageons d'être à l'aube d'une nouvelle ère pour attaquer le deuxième centenaire de l'association.



VIVE L'ASH ! Le nouveau comité de l'AS HOCHFELDEN

Le bilan

Après une longue pause liée à la pandémie, le football a doucement mais sûrement repris ses droits au stade Ramsberg depuis le début de l'été. Le club a engagé pour la saison sportive en cours deux équipes séniors.

A mi-saison, le bilan est très positif, puisque l'équipe fanion, dirigée par Christian Becker se place dans le peloton de tête de son groupe.

L'équipe réserve, sous la houlette de Fabrice Acker a très bien démarré son championnat et achève la phase aller dans le trio de tête. Ces résultats prometteurs permettent d'envisager un printemps intéressant et des rencontres palpitantes à venir pour nos séniors.



Equipe des séniors

Le FCS continue de s'engager pour les jeunes du secteur au sein du FC Zornthal qu'il a rejoint depuis plusieurs saisons. Le traditionnel Stage Foot du FC Zornthal s'est d'ailleurs déroulé sur les installations du club et a permis à des dizaines de jeunes âgés de 6 à 11 ans de pratiquer leur activité favorite durant 4 journées au début de l'été.



Stage foot Zornthal



Troupe théâtrale

Enfin, la vie associative a repris ses droits ces dernière semaines avec une soirée tartes flambées qui a connu un réel succès en septembre avant les 6 représentations théâtrales qui se sont tenues en octobre dernier.

La troupe théâtrale soutenue et accompagnée par le FCS est remontée sur scène après une première reprise pleine de succès en janvier 2020. La pièce « KOMME DOCH HEIM TÛSCHE » a divertit plus de 700 spectateurs durant deux week-ends au foyer communal.



INFORMATIONS

Laure HAAG, conseillère régionale Grand Est

Laure HAAG, originaire de Paris, découvre l'Alsace il y a plus de 10 ans au contact de celui qui deviendra son mari, Edouard HAAG, le Président de la brasserie Meteor.



En 2017, le couple et leurs deux enfants s'installent dans le beau village de Duntzenheim. Bien intégrée à la vie locale, cette alsacienne de coeur devient conseillère municipale en 2020.

Elle est désormais conseillère régionale du Grand Est, un mandat auquel elle se consacre pleinement. Au sein du Grand Est, elle reste particulièrement attentive aux projets alsaciens, et elle souhaite faire rayonner le territoire du Pays de la Zorn grâce au soutien de projets locaux.

Laure HAAG est membre de la commission thématique « Tourisme » et de la commission « Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation ».

Ces commissions se réunissent tous les mois à Strasbourg pour définir les modalités de soutien aux habitants, aux acteurs économiques et aux associations de la région Grand Est.

Impliquée chez Génération Écologie, elle siège au sein du groupe Les écologistes. Son crédo : La baisse des émissions de CO2 comme critère prioritaire de toutes les décisions publiques. Laure HAAG se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez la contacter par mail : laure.haag@grandest.fr

Les magasins Comptoir agricole, la qualité professionnelle accessible à tous !

Au cœur de la région Alsace, le Comptoir agricole s'engage depuis 115 ans pour valoriser les agriculteurs et les productions de son territoire.

Le Comptoir agricole, c'est aussi un réseau de 18 magasins multi-spécialistes de proximité, qui s'adresse à une clientèle Grand Public de jardiniers amateurs et aux professionnels du secteur agricole.

Le Comptoir agricole propose un large choix d'articles de jardinage, bricolage, alimentation pour animaux, vêtements de loisirs et de travail, chaussants... et aussi les indispensables de l'écurie : litières végétales et naturelles, alimentation, compléments minéraux et oligo-éléments, outillages.

Le Comptoir agricole, c'est avant tout une équipe de professionnels proche du terrain qui vous accompagne quotidiennement et vous apporte une palette de conseils et services adaptés à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le Comptoir agricole, rendez-vous sur www.comptoir-agricole.fr ou Facebook.

Comptoir agricole Hochfelden :
4 Rte de Strasbourg - Tél. 03 88 89 09 28



INFORMATIONS



Anniversaire Classe 1982 - 40 ans

Le temps passe, les amis et les souvenirs restent!

La classe 1982, organise en septembre 2022, une journée placée sous le signe de la franche camaraderie, moment de rassemblement et de partage...pour le plus grand plaisir de se retrouver!

Si toi aussi, plus ou moins nouvel(le) arrivant(e), connu(e) ou non des anciens, tu souhaites profiter de cet événement pour découvrir ce que notre cité a à t'offrir ou simplement créer de nouveaux liens amicaux, manifestes-toi!

Tu es le(la) bienvenu(e)s, n'aies pas peur de prendre contact dès que possible...

Pour une meilleure organisation, merci de te manifester avant le 31 janvier 2022 par le biais de

- la page Facebook « Classe 1982 HOCHFELDEN »
ou
- l'adresse mail: classe1982.hochfelden@gmail.com

Fourrière automobile



En raison de nombreuses problématiques de stationnement sur le territoire de la commune, il a été décidé de signer une convention de délégation du service public de fourrière automobile avec le GARAGE ZORNHOFF SAS à MONSWILLER.

Cet établissement sera donc chargé, après saisie de la Police Municipale, de l'enlèvement des véhicules gênants et épaves sur le ban de la commune.

Déjections canines

Pourquoi sommes-nous toujours amenés à le rappeler ?

Accompagnez vos compagnons où vous le souhaitez, mais tout en respectant les passants et les riverains. Nos espaces verts ne sont pas mis en place pour y laisser gambader votre chien tout en y laissant traîner ses crottes. Ces espaces sont mis en place pour améliorer notre cadre de vie. Un peu de respect pour nos jardiniers qui y travaillent quotidiennement. Mission souvent impossible pour eux de tondre, débroussailler, désherber et tailler sans se prendre des éclaboussures ou sans pouvoir effectuer leur travail sans en avoir plein les chaussures, même leurs gants et sans même vous parler des odeurs très désagréables.

Et nos trottoirs, qui d'entre nous n'a jamais écrasé sous sa semelle une déjection canine ? Sommes-nous constamment obligés d'avoir les yeux rivés sur le sol, de slalomer pour les éviter ? Partout, même aux abords de l'école. Pourtant nous ne manquons pas de distributeurs de sachets financés indirectement par tous les contribuables (propriétaires de chien ou non) mais, le manque de sachets, en distribution gratuite, pour pouvoir les ramasser, est parfois l'argument avancé par les propriétaires de chien pour ne pas les ramasser. **Plus d'une trentaine de distributeurs sont en place actuellement. Sachez que des sachets sont disponibles en mairie et dans la majorité des grandes surfaces.**



Est-il nécessaire d'implanter tous ces panneaux ?

Est-il nécessaire de verbaliser ? le montant de la contravention s'élève à 68 €.

Avoir un chien implique certaines responsabilités, dont notamment celle de faire en sorte que votre animal ne dérange pas les autres, que ce soit en matière de quiétude ou de propreté.

Alors vous, les maîtres, merci de respecter les autres. Ces crottes ne vont pas se ramasser toutes seules.



INFORMATIONS

Arrêté municipal

En raison de remontées régulières de plaintes de concitoyens relatives aux nuisances sonores, nous vous rappelons ci-dessous l'arrêté municipal en vigueur à Hochfelden.

« L'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts, particulièrement ceux équipés de moteurs thermiques, dans ou à proximité des zones habitées, est interdit les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h. »



Enseignes commerciales

Une enseigne commerciale est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble, ou située sur un terrain, portant sur une activité qui s'y exerce.



Elle permet aux clients d'identifier le local d'exploitation (une boutique par exemple). Elle doit respecter certaines règles d'emplacement, de dimensions, entre autres. Son installation requiert une autorisation préalable. Afin d'obtenir l'autorisation de pose d'une enseigne, un dossier CERFA 14798*01 doit être déposé en mairie accompagné de pièces annexes. Ce dossier est ensuite transmis à la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES pour instruction.

Dates des prochaines élections

Elections présidentielles:

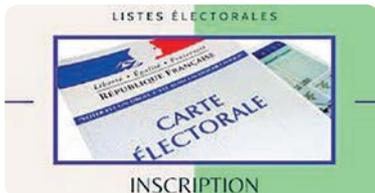
1^{er} tour: 10 avril 2022
2^d tour: 24 avril 2022

Elections législatives:

1^{er} tour: 12 juin 2022
2^d tour: 19 juin 2022



Inscription sur la liste électorale



Si vous souhaitez participer aux élections, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile) doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le scrutin.

Si toutefois vous déménagez au sein de la même commune, il est également important de le signaler à la MAIRIE.

Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent.

L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt. Cette procuration peut se faire en ligne ou en utilisant le formulaire disponible en gendarmerie:

- Pour la procuration en ligne, l'électeur qui donne procuration doit s'identifier avec France Connect. Il doit ensuite se rendre en personne à la gendarmerie muni d'un justificatif d'identité et indiquer le numéro de la demande inscrit sur l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.
- L'électeur qui donne procuration via le formulaire doit se présenter en personne avec un justificatif d'identité à la gendarmerie. Il y remplit le formulaire en indiquant plusieurs informations sur l'électeur qui votera à sa place (nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance). Un récépissé lui est ensuite remis.



INFORMATIONS



Etat Civil, Grands anniversaires, Noces d'Or et de Diamant

Etat civil à fin novembre 2021 :

- 28 naissances
- 15 mariages
- 12 PACS
- 47 décès
- 13 noces d'or
- 11 noces de diamant
- 14 personnes ont fêté leurs 90 ans

Cette année, Hochfelden a la chance de compter parmi ses concitoyens, 2 centenaires :

Mme COMINO Marie Catherine et Mme DENNY Berthe. Nous leurs présentons nos meilleurs voeux.



COMINO Marie Catherine



DENNY Berthe

« Si vous êtes concernés par un grand anniversaire, des Noces d'Or ou de Diamant, vous pouvez toujours contacter Gaby Mosbach, notre correspondante locale des DNA, afin qu'elle rédige un article pour le journal. »

Le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) stipule que les informations nominatives relatives à l'état civil (naissances, mariages et décès) ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit.

Horaires de la Mairie de Hochfelden

La mairie est ouverte au public :

- Le mardi de 9h à 12h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h.

Vous pouvez nous joindre au 03.88.89.07.89 ou par mail: mairie@hochfelden.fr

Horaires de la Mairie de la commune déléguée de Schaffhouse-sur-Zorn

- Le mardi de 8h30 à 9h30
- Le jeudi de 16h à 17h

Vous pouvez nous joindre au 03.88.91.52.28

